

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2154 - 13 novembre 2009 - prix: 1 € - DOM 1,50€

Licenciements, chômage, bas salaires...

**Aux capitalistes
de payer la crise
qu'ils ont
provoquée !**

p 5



M 06189 - 2154 - F - 1,00 €

**Après celui de Berlin
bien des murs restent à abattre**

p 2-3

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Vols en augmentation dans les supermarchés : pour se nourrir
■ Maisons du handicap : le gouvernement refuse de payer
- p. 5 ■ Crise de l'économie capitaliste : le pire reste sans doute à venir
■ Encore des cadeaux fiscaux au patronat
- p. 6 ■ Sans-papiers : 5 000 grévistes en Ile-de-France
- p. 7 ■ États-généraux de l'outre-mer : pour rien
■ Guadeloupe : le LKP continue sa campagne de mobilisation

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Espagne : la nouvelle loi sur l'avortement
■ États-Unis : quelle « réforme » pour le système de santé ?
- p. 16 ■ 9 novembre 1918 : la vraie révolution allemande éclatait

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Grève dans l'éducation le 24 septembre
■ Gripp Grenoble, Axa Montauban
- p. 11 ■ RATP : la grève sur les RER A et B
■ SNCF : grève des agents de conduite à Paris-Nord
■ Avenance-Aluminium Dunkerque, Sanofi-Aventis
- p. 12 ■ Toray (Ain), Carrefour Perpignan, Famar Orléans
- p. 13 ■ Chaffoteaux Saint-Brieuc : bilan de la lutte
■ Vallée de Gier : front commun contre Siemens et Thyssen-Krupp
■ Amiante : menaces sur les préretraites
- p. 14 ■ La Poste, Hôpital Saint-Antoine Paris, Hôpital psychiatrique Maison-Blanche Paris, EDF et GDF Toulouse
- p. 15 ■ UTI Clairoux, Continental Sarreguemines, Cartonnerie Allard Compiègne, salaires des ouvriers agricoles

• Allemagne de l'Est, 16 et 17 juin 1953

La révolte ouvrière

La commémoration de la chute du mur a été l'occasion pour les médias d'exalter le rôle de l'Église dans les manifestations contre le régime de 1989. Mais bien peu ont rappelé que les premiers qui se dressèrent contre la politique menée par les proconsuls allemands du gouvernement soviétique furent les ouvriers.

« Les manifestations de Berlin-Est ont pris ce matin les proportions d'une émeute, sinon d'une révolution », écrivait *Le Monde* du 17 juin 1953. En effet, depuis la veille, les ouvriers de Berlin-Est étaient en révolte ouverte contre le régime. Des milliers de travailleurs, des maçons venus des chantiers de la Stalinallee, cette grande artère alors en construction, mais aussi des ouvriers et employés des usines ou des transports, étaient en grève. Ensemble, ils convergèrent vers le siège du gouvernement en scandant : « *Abaissement des normes* », « *Abaissement des prix dans les magasins d'État* », « *Démission du gouvernement* », « *Élections libres et secrètes* » ou « *Pas de sanction pour fait de grève* ».

La grève ne se limita pas à Berlin-Est. Elle gagna les grandes villes ouvrières d'Allemagne de l'Est : Magdebourg, Leipzig, Dresde, etc. Partout, la grève s'accompagnait de manifestations et d'assauts des bâtiments officiels. Pour la première fois, dans un pays qui prétendait gouverner au nom des travail-

leurs, des ouvriers s'insurgeaient.

En Allemagne de l'Est, depuis la fin de 1952, le slogan était : « *Grâce à une productivité accrue, vers une vie meilleure !* » À la mi-avril 1953, le gouvernement chercha à relever encore les normes de production. Mais, des grèves ayant éclaté à Chemnitz et Magdebourg, il recula.

Le 28 mai, le Conseil des ministres adoptait une proposition du SED, le Parti Communiste d'Allemagne de l'Est : relever toutes les normes de travail de 10 %. Cela signifiait soit une augmentation très dure des cadences soit une perte importante de salaire.

La colère ouvrière s'étendit aux échelons inférieurs du Parti Communiste et même aux dirigeants des mouvements de jeunesse, qui soutinrent les ouvriers contre les chronométrateurs.

Le 16 juin, la colère éclata « *Devant le siège du gouvernement* », raconte Benno Sarel dans son livre *La classe ouvrière d'Allemagne orientale, les ouvriers* « réclament de voir les dirigeants Grotewohl, Pieck et

Ulbricht, le « GPU » comme ils disent ! Ceux-ci ne se montrent pas. Les revendications purement économiques (...) commencent alors à céder le pas devant les revendications politiques : « *démision des dirigeants* », « *élections libres et secrètes* » ! Et l'idée de la grève générale gagne du terrain. (...) Sous la pression des milliers de manifestants, le gouvernement a beau céder sur les normes, le mouvement, qui a désormais dépassé le cadre strict de cette revendication, s'élargit. Le lendemain, 17 juin, la grève générale est effective. Elle gagne tout Berlin et toute l'Allemagne orientale. »

Dans les usines, les travailleurs s'organisaient en comités de grève. Les portraits des dignitaires du régime et de Staline brûlèrent. La police n'osa pas intervenir. Le gouvernement était dépassé, mais la bureaucratie russe envoya son armée, bien décidée à lui faire jouer le rôle de gendarme d'un ordre qui, malgré ses proclamations officielles, était fondamentalement antiouvrier. Les tanks russes apparurent dans les grandes villes. Les policiers allemands reprirent courage et se déchaînèrent contre les ouvriers, que l'*Humanité* d'alors dénonça comme des « *revanchards, provocateurs fascistes et autres réac-*

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

• Limoges

Samedi 14 novembre à partir de 15 h 30
Salle Pierre-Louis
(à côté de la mairie de Feytiat)

• Compiègne

Samedi 14 novembre à partir de 18 h
Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

tionnaires à la solde des puissances étrangères et des monopoles capitalistes ouest-allemands », des épithètes insultantes qui devaient refluer trois ans plus tard contre les ouvriers hongrois. Il y eut deux cents morts et des centaines de blessés.

L'appareil d'État est-allemand et l'armée de la bureaucratie russe venaient d'écraser la première révolte ouvrière dans les « *Démocraties populaires* », sous les yeux des puissances occidentales qui faisaient mine de s'émouvoir mais étaient au fond satisfaites de voir la classe ouvrière obligée de rentrer dans le rang.

Jacques FONTENOY

Versez à notre souscription

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti, qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que

sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :
Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte

Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIERE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de

ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les murs qui restent à détruire



Il y avait une belle brochette de chefs d'État pour fêter le vingtième anniversaire de la destruction du mur qui coupait Berlin en deux. Et, de la télévision qui consacre émission sur émission à la presse écrite, tous les médias exultent en parlant d'une nouvelle ère de liberté. « *Ce jour-là, le monde a changé* », ose même un quotidien.

Un mur avec des barbelés coupant en deux une ville et séparant des familles, c'était certainement une infamie, et on comprend la joie soulevée dans la population de Berlin par la démolition du mur.

Comment ne pas être écoeuré cependant par les congratulations des chefs d'État réunis pour fêter bruyamment la démolition du mur, mais qui sont responsables de bien d'autres murs qui se multiplient sur la planète ?

Le mur, bien matériel, que l'État d'Israël érige, avec la complicité de toutes les grandes puissances, pour enfermer le peuple de Palestine. Le rideau de barbelés dressé sur des centaines de kilomètres à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, pour empêcher les pauvres d'Amérique latine de venir chercher du travail sur le sol des États-Unis.

Le mur dont on cherche à entourer l'Europe, au sud comme à l'est, pour empêcher la migration venant du Maghreb, d'Afrique noire ou d'Asie. Un mur qui est bien matériel à certains endroits, sous forme de barbelés, de navires militaires ou de surveillance policière. Mais le pire peut-être est qu'il se prolonge à l'intérieur même de l'Europe, sous forme de chasse aux sans-papiers qui devient souvent une chasse au faciès.

Et s'il est en effet révoltant que des familles aient pu être séparées par le mur à Berlin, combien de familles de travailleurs immigrés sont séparées par une politique de regroupement familial de plus en plus restrictive ?

Alors, non, la fin du mur de Berlin n'a pas ouvert une nouvelle ère de liberté ! Pas même celle de circuler ou de s'établir où l'on veut. Cette liberté-là est réservée, dans notre monde capitaliste, aux seuls capitaux. Pas aux hommes. Et surtout pas aux pauvres.

D'aucuns ont profité de l'anniversaire pour célébrer

« *la mort du communisme* ». Mais le régime de l'Allemagne de l'Est n'avait rien à voir avec le communisme ! On pouvait autant croire les dirigeants de ce pays lorsqu'ils se prétendaient communistes qu'on a pu croire Sarkozy quand il s'est affirmé « *le président du pouvoir d'achat* »...

C'était un régime d'oppression contre la classe ouvrière, comme tous ses semblables des pays de l'Est. Et il faut se souvenir que c'est l'Allemagne de l'Est qui a connu la première grève quasi insurrectionnelle de l'après-guerre en Europe : celle des travailleurs du bâtiment à la Stalinallee en 1953.

Pour l'écrasante majorité de la population de l'Allemagne de l'Est, y compris pour une grande partie du monde du travail, à l'époque où elle était enfermée derrière les murs, l'Allemagne occidentale c'était les vitrines pleines de marchandises, les Mercedes, les salaires élevés. Mais, lorsque le mur de Berlin fut abattu, ceux de l'Est n'ont pas mis beaucoup de temps à réaliser que, pour accéder aux marchandises, il fallait de l'argent. Que, pour bénéficier de salaires corrects, il fallait un emploi. Et que la liberté capitaliste, c'était aussi le chômage.

« *Ce jour-là, le monde a changé* » ? Pas sur le plan social, pas pour la masse des travailleurs, même en Allemagne.

Alors, s'il est légitime de se réjouir qu'un mur soit tombé et que des barbelés ne séparent plus les peuples de la partie occidentale de l'Europe de ceux de la partie orientale, les travailleurs n'ont certainement aucune raison de se joindre à ceux qui le commémorent le plus bruyamment. L'émancipation des travailleurs ne pourra venir que de la destruction d'un autre mur, celui de l'argent, et du pouvoir que la possession des capitaux donne aux exploités. On ne pourra dire « *le monde a changé* » que lorsque la grande bourgeoisie, les banquiers, les actionnaires seront expropriés et que la population laborieuse, la grande majorité de la société, prendra en main la direction de l'économie pour la gérer démocratiquement, non pas en fonction des profits de quelques-uns, mais en fonction des besoins de tous. Alors, mais alors seulement, le mot « *liberté* » aura une signification pour tous !

Arlette LAGUILLER

• Taxation des accidentés du travail

Un forfait de plus

Vendredi 6 novembre, à la demande de Jean-François Copé patron de l'UMP, la majorité de la commission des Finances de l'Assemblée nationale a voté l'imposition des indemnités d'arrêt de travail suite à un accident du travail.

Actuellement, ces salariés ne touchent pendant leur arrêt, en général, que 60 % de leur salaire brut durant les 29 premiers jours et 80 % au-delà. Normalement, les victimes d'accident du travail ne devraient rien perdre de leur salaire pendant

leur arrêt. Ils devraient même recevoir des compensations en plus, pour les souffrances endurées et tous les soins non remboursés.

Eh bien, par équité osent-ils prétendre, les députés UMP de cette commission des Finances ont fait tout le contraire et aligné le régime fiscal des indemnités journalières pour accident du travail sur celui des arrêts maladie, même pour les arrêts de longue durée. La double peine pour le salarié accidenté et sa famille : blessé dans sa

chair et sanctionné dans ses moyens de vivre ! Et pour faire bonne mesure dans l'ignominie, ils ont rajouté l'imposition des indemnités d'arrêt au titre des maladies professionnelles.

Toujours la même devise pour ces nantis : on ne peut pas prendre beaucoup à chaque pauvre, mais ils sont nombreux – chaque année il y a plus de 700 000 accidentés du travail avec arrêt et 44 000 maladies professionnelles !

Louis BASTILLE

Cercle Léon Trotsky

Le prochain cercle aura pour sujet :

**La
décroissance :
faire avancer la société...
à reculons**

**Jeudi 10 décembre
à 20 h 30**

**Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor-Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)**

Participation aux frais : 3 euros

• Augmentation des vols dans les supermarchés

Vols pour se nourrir

Les enfants des écoles apprennent que Jean Valjean, un des héros du livre de Victor Hugo *Les Misérables*, a été envoyé au bagne parce qu'il avait volé un pain et tous respirent lorsque l'instituteur leur explique que de telles injustices ne peuvent plus arriver.

Pourtant les chiffres établis par une société spécialisée dans la sécurité des supermarchés, cités par le journal *Aujourd'hui* du 10 novembre, révèlent que les vols de nourriture sont en forte augmentation, particulièrement la viande fraîche, le fromage, le lait maternisé et le café. Bref, ce qui est à la fois cher et indispensable.

L'enquête statistique tout comme les employés et directeurs de supermarché interrogés rapportent que les « voleurs » sont des mères de familles dans le besoin, des retraités dans la gêne, des sala-

riés qui n'arrivent plus à acheter le minimum. La pauvreté progresse rapidement avec la crise. L'augmentation de 20 % en un an de la fréquentation du Secours populaire et du Secours catholique le corrobore.

Ainsi, après avoir réintroduit la soupe populaire

comme moyen d'existence pour la partie la plus démunie de la population, la société capitaliste en crise condamne maintenant des mères de familles à voler du lait pour leurs enfants. Et cela dans un des pays des plus riches du monde.

Paul GALOIS



• Remise en cause de la prise en charge des affections de longue durée

Une crapulerie contre les malades

Le Parlement a adopté le 3 novembre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010, qui prépare de nouvelles amputations des remboursements, dont celle des affections de longue durée (ALD), ces maladies qui nécessitent un suivi, des soins et des traitements coûteux. Aujourd'hui, pour ces malades, la totalité des traitements est prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale, à l'exception notable des franchises médicales (un euro sur chaque consultation, 0,50 euro par boîte de médicaments, etc.). La Sécurité sociale reconnaît 30 affections de longue durée, qui concernent huit millions de malades victimes, par exemple, d'accidents vasculaires cérébraux invalidants, de diabète, de la maladie d'Alzheimer ou encore de cancers. La prise en charge de ces ALD représente 62 % des dépenses de l'assurance maladie.

Pour le gouvernement, les ALD cela fait sans doute trop de malades et surtout cela

coûte trop cher. En 2008, Bachelot s'y était déjà attaquée mais elle avait dû reculer devant les protestations. Un an plus tard, le gouvernement revient à la charge en s'en prenant, cette fois, à la prise en charge d'une des 30 ALD, les cancers.

Sarkozy, en présentant son plan cancer le 2 novembre, a apporté son appui au projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui propose de ne « renouveler l'ALD cancer, au-delà de la durée initiale de cinq ans, que lorsqu'il y a nécessité de poursuite d'une thérapeutique lourde ou de prise en charge de séquelles liées à la maladie ou au traitement ». En s'appuyant sur des études qui donnent le chiffre de 60 % de cancers curables et notent l'augmentation des perspectives de guérison, le gouvernement entend exclure de l'ALD tous les cancéreux considérés comme « guéris » au bout de cinq ans. Mais justement, un malade peut très bien connaître une rémission de son cancer pendant cinq ans,

mais ne pas être à l'abri d'une récurrence. Tout le problème est alors de prévenir ces récurrences par un suivi médical rigoureux, qui nécessite une prise en charge éventuellement coûteuse. Pour faire des économies, le gouvernement prend le risque que ce suivi médical soit délaissé et que des dépistages précoces de rechute n'aient pas lieu.

Avec cette nouvelle attaque contre les ALD, le gouvernement s'en prend une fois de plus au système de santé, au nom d'économies pour combler le « trou » de la Sécurité sociale. Mais il reste toujours aussi généreux avec les patrons, dont le total des exonérations de cotisations sociales s'élève à plus de 22 milliards d'euros, ou avec les laboratoires pharmaceutiques, à qui il vient de verser plus de 800 millions d'euros, sans discuter les prix, pour l'achat des vaccins antigrippe H1N1.

Cédric DUVAL

• Les Maisons du handicap

Le gouvernement refuse de payer

34,3 millions d'euros, telle est la somme due par l'État aux Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Pourtant, c'est le gouvernement lui-même qui a créé en janvier 2006 ces Maisons du handicap. Dans chaque département, a ainsi été mis sur pied un « guichet unique » regroupant tous les services concernant les droits des personnes handicapées, sous la houlette des Conseils généraux.

À l'époque, l'État s'était engagé, « à prendre en charge les personnels des MDPH » et à « verser une compensation permettant l'embauche d'un remplaçant », quand un fonctionnaire retourne dans son administration d'origine. Sauf que le gouvernement n'a respecté ni sa parole, ni ses décrets.

Ce sont les directeurs des MDPH qui tirent aujourd'hui le signal d'alarme. L'État doit 1,2 million d'euros à la Maison du handicap de Paris, 1,8 million d'euros à celle du département de la Seine-Saint-Denis. Par contre, le département des Hauts-de-Seine ne s'en sort pas trop mal, car l'État lui a tout versé. On se demande pourquoi. Et ces dizai-

nes de millions d'euros qui manquent ne concernent que les dépenses de personnel. La situation des handicapés, aussi bien dans le domaine de l'emploi que dans la vie courante, est scandaleuse, tout comme sont ridicules les moyens mis en œuvre par le gouvernement.

Le seul domaine où le gouvernement excelle est celui de la tchatche : le 4 novembre, les ministres Xavier Darcos et Nadine Morano ont présenté un décret créant un « comité interministériel du handicap », qui remplacera la « délégation interministérielle aux personnes handicapées ». Une véritable révolution, d'autant que ce comité sera chargé de « tenir les engagements pris par le président de la République lors de la conférence nationale du handicap et de concrétiser les objectifs de la loi du 11 février 2005, d'assurer la pleine citoyenneté aux personnes en situation de handicap ».

Qui peut encore croire ces fadaïses ?

Bertrand GORDES

• 1 % logement

Quand le logement social finance des nantis

Les dirigeants de deux organismes du 1 % logement, l'AFL et Alliance, sont poursuivis par le parquet de Paris. On les soupçonne d'abus de confiance et recel, abus de biens sociaux et recel, faux et usages de faux, prise illégale d'intérêt. La Cour des comptes les avait déjà épinglés à plusieurs reprises, leur reprochant, outre des coûts de gestion trop élevés, des méthodes de gouvernance pas très conformes. Désormais, les accusations se font plus précises, et la justice désigne certains bénéficiaires qui n'auraient pas respecté les règles.

Mais il y a d'autres organismes, d'autres bénéficiaires bien placés, où la justice n'a rien trouvé à redire.

Christian Gazet du Châtelier, par exemple, ancien directeur général de Solendi, un des principaux organismes collecteurs du 1 %, a discrètement bénéficié à son départ d'un « parachute » de 1,3 million d'euros, en plus d'une retraite-chapeau de 130 000 euros par an. D'après un document interne concernant les dirigeants des 101 organismes chargés de collecter le 1 % logement, cin-

quante directeurs déclarent toucher de leur organisme plus de 100 000 euros annuels, et trois directeurs plus de 200 000 euros annuels. Pour des organismes chargés de faire du « logement social », avec l'argent des salariés !

Mais, le 1 % logement, institué en 1953 pour résorber la pénurie, favoriser la construction de logements sociaux, n'est plus très « social ». Progressivement, son taux a diminué, et aujourd'hui il ne concerne que les entreprises de plus de 20 salariés, qui ne doivent verser que 0,45 % de la masse salariale. Et puis, la destination des sommes collectées – environ 4 milliards d'euros chaque année – a changé : la construction de logements neufs en vue d'une location à prix abordable, n'est plus une priorité, et l'argent du 1 % sert à bien d'autres choses. À l'accession à la propriété pour les cadres, par exemple, au financement de projets gouvernementaux, mais également à l'enrichissement privé de quelques requins, placés par le Medef et les autres fédérations patronales, qui chapeautent tous les organismes collecteurs.

B. G.

• La crise de l'économie capitaliste

Le pire reste sans doute à venir

Jusqu'à maintenant, les dirigeants du monde capitaliste voyaient la fin de la crise dans la remontée générale des Bourses, pourtant entièrement liée à la reprise de la spéculation. Aujourd'hui ils liraient la fin de la récession dans la hausse des PIB (produit intérieur brut) des principaux pays occidentaux.

maintenant, sous prétexte de sauver le système financier pour, prétendent les gouvernements, faire repartir l'économie, les banques centrales prêtent à 0 % ou à peine plus aux banques des capitaux dont elles se servent pour spéculer. Au point qu'on commence à évoquer l'apparition d'une nouvelle « bulle spéculative », dont l'explosion entraînerait une grave rechute de l'éco-

nomie mondiale. La bulle spéculative va donc pouvoir continuer à gonfler.

Même si cette bulle n'explode pas à court terme, ce que personne ne peut ni prévoir ni éviter, les économies vont être confrontées à un problème tout aussi grave. La contraction de la production matérielle, accompagnée par une diminution du commerce mondial, a pour conséquence une hausse



Pourtant cette dernière ne fait que refléter, avec retard, la hausse boursière. En effet le produit intérieur brut prend en compte les valeurs financières dont la hausse, illustrée par les bénéfices colossaux des banques, suffit à le tirer en avant. Mais l'économie productive réelle, celle de la production matérielle, s'est contractée de 10 % en un an. Sa faible augmentation ces deux derniers mois (0,3 %) est essentiellement basée sur la reprise de la production automobile, elle-même liée aux différents artifices, du type prime à la casse, mis en place par les gouvernements. Malgré la prolongation de la prime à la casse pour quelques mois, l'effet sera limité, car les consommateurs ne vont pas acheter une voiture neuve tous les six mois...

Cette prétendue embellie, toute relative car elle n'existe que pour les grands groupes capitalistes et surtout pour les groupes financiers, est entièrement assise sur l'argent facile que les banques centrales, et donc en fin de compte les États, mettent à la disposition des banques. Depuis plus d'un an

nomie mondiale.

Les ministres de l'Économie des vingt pays les plus riches du monde, réunis dimanche 8 novembre, ont, malgré leur assurance affichée, avoué leur impuissance. Pour enrayer le gonflement de cette bulle spéculative, il faudrait, disent-ils, cesser cette politique d'argent facile pour les banques. Mais, s'ils augmentent les taux des banques centrales, s'ils arrêtent d'alimenter la spéculation et les spéculateurs, ils risquent de contribuer à l'éclatement de la nouvelle bulle financière. Ils sont donc dépassés par une mécanique qu'ils ont eux-mêmes déclenchée.

Ces dirigeants, qui ne dirigent maintenant rien du tout, ont constaté que la « demande intérieure » n'est pas à même de faire repartir l'économie de chacun des pays. Autrement dit, les populations n'ont pas de quoi acheter et les capitalistes ne veulent pas risquer d'investir dans une production qui a de grandes chances de leur rester sur les bras. Le G 20 en a donc conclu qu'il fallait continuer à inonder l'économie de monnaie de singe, faute de demande réelle et

accélérée du chômage dans les pays capitalistes. Aux États-Unis, il y a désormais 10 % de la population active au chômage, 17 % si on compte les travailleurs découragés de chercher un emploi et ceux qui n'occupent qu'un emploi à temps partiel. En France les 10 % de chômeurs vont également bientôt être atteints.

À la mise au chômage d'une partie de la classe ouvrière s'ajoutent les multiples faillites de petites entreprises, les difficultés des paysans et celles, à prévoir, de tous les commerçants qui ont une clientèle populaire. Cet appauvrissement général de la population entraînera une contraction supplémentaire de la consommation.

Plus ou moins vite, par un krach financier et par une baisse dramatique du niveau de vie des populations, l'économie capitaliste risque d'étouffer dans la crise. Alors que les capacités productives de l'humanité pourraient servir enfin à satisfaire tous ses besoins, ce système économique dément ne sait que mener le monde au chaos.

Paul GALOIS

• Cadeaux fiscaux au patronat

Ceux qui sont connus... et tous ceux qu'on découvre

L'existence d'un cadeau fiscal accordé au patronat depuis le 1^{er} janvier 2007 vient d'être rendue publique... Ce cadeau est pourtant loin d'être négligeable puisqu'il s'est traduit par un manque à gagner pour l'État de 20 milliards d'euros en deux ans !

C'est Didier Migaud, député PS et actuel président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, qui a levé le lièvre. Il avait découvert cette nouvelle exonération dans une annexe du rapport du ministère du Budget sur les dépenses fiscales.

Cette mesure exonère d'impôt en quasi-totalité les plus-values réalisées lors de la vente de certains titres de sociétés. Une mesure qui ne concerne pas le menu fretin, puisque les entreprises qui se sont partagées cette galette de 20 milliards d'euros ne sont que 6 200, ce qui fait la part à 3 millions d'euros en moyenne.

L'impôt sur les sociétés avait été largement diminué, passant de 50 % des bénéfices dans les années 1970 à 33 % aujourd'hui ; désormais, il ne dépasse pas les 50 milliards d'euros, alors que les entreprises font des profits gigantesques. Rien que pour les seules entreprises du CAC 40, ils se sont montés à 100 milliards d'euros de bénéfices en 2007, et à 65 milliards en 2008 – crise oblige. La liste est longue de subventions et d'exonérations variées dont elles bénéficient. Et elle n'est pas en train de se réduire, bien

au contraire.

Il est difficile de connaître des chiffres précis et actualisés du montant total de ces aides. Cependant, les conclusions de la mission d'audit sur les aides publiques aux entreprises, confiée en 2006 à cinq hauts fonctionnaires par Dominique de Villepin alors Premier ministre, nous donnent une petite idée de leur importance.

Ils avaient estimé à près de 65 milliards d'euros l'ensemble de ces aides pour l'année 2005, et à au moins 6 000 le nombre cumulé de dispositifs d'aides, tout en reconnaissant eux-mêmes que le montant qu'ils avançaient était sans doute sous-évalué. Ces 65 milliards représentaient autant que l'impôt sur les sociétés et la taxe professionnelle réunis, c'est-à-dire autant que l'ensemble des impôts payés par les entreprises. L'État redonne donc d'une main ce qu'il a de l'autre prélevé sur les sociétés.

Ces aides atteignent des sommes colossales, qui représentent une bonne partie des bénéfices réalisés par les entreprises, et elles ne constituent pourtant que la partie émergée de l'iceberg. À voir ces chiffres – et on n'en connaît que la partie publique – on peut en conclure que la classe des capitalistes est une classe parasitaire, dont les profits viennent pour une grande part des copieux subsides que l'État leur procure.

Valérie FONTAINE

• Communiqué

La Compagnie Jolie Môme présente la pièce de Dario Fo,

Cette pièce de théâtre se passe en Italie, dans les années soixante-dix. Elle raconte la résistance des travailleuses et travailleurs face à la crise, la précarité et la pauvreté. Du théâtre populaire comme on aime.

Au théâtre La Belle Étoile du 13 novembre au 13 décembre 2009

Du jeudi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h.

Réservations conseillées au 01 49 98 39 20

Tarifs : 18 et 10 euros.

Restauration légère sur place avant la représentation.

Théâtre La Belle Étoile

14, rue Saint-Just, La Plaine-Saint-Denis, métro Porte-de-La-Chapelle, Bus 153 ou 302, arrêt : Église de La Plaine.

• Sans-papiers

5 000 grévistes en Ile-de-France

En grève depuis un mois, les travailleurs sans papiers réclament du gouvernement une nouvelle circulaire simplifiant et facilitant leur régularisation dans toutes les préfectures.

Au même moment, le 23 octobre, la circulaire en vigueur depuis le 7 janvier 2008, qui fixe les critères de régularisation des immigrés venant de pays hors Union européenne, vient d'être en partie annulée par le Conseil d'État pour discrimination à l'embauche (suite à une saisie du Gisti). En effet elle n'autorisait des embauches que dans 30 métiers pour ces travailleurs, alors qu'une autre liste de 152 métiers est ouverte aux ressortissants des pays nouvellement membres de l'UE.

Cette liste des 30 métiers concernait essentiellement des métiers très qualifiés et empêchait ainsi la régularisation par le travail de tous les immigrés travaillant dans le bâtiment, la restauration, le nettoyage ou le gardiennage, et qui viennent essentiellement de pays d'Afrique. Elle les maintenait volontairement dans le travail clandestin. Discrimination raciste.

En 2008, le précédent mouvement de grève des sans-papiers avait permis la régularisation de 2 800 d'entre eux.

En 2009 : 5 000 grévistes à ce jour, 1 250 entreprises touchées depuis un mois vont peut-être contraindre Besson à publier une circulaire permettant enfin la régularisation de

tous ces travailleurs. Ils réclament des papiers pour tous : qu'ils aient des feuilles de paye ou de simples attestations de travail, même au noir ; qu'ils aient un emploi fixe depuis des

années ou du travail par intermittence en intérim ; qu'ils aient eu des périodes de chômage ou pas ; qu'ils soient isolés, comme les aides à la personne, ou qu'ils travaillent à

plusieurs salariés dans la même entreprise.

Travailleurs français-immigrés : mêmes droits pour tous !

Louis BASTILLE

• Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

Le mouvement continue

Depuis maintenant plus de trois semaines, des dizaines de membres du comité des travailleurs sans-papiers de Vitry campent devant le centre des impôts de cette commune du Val-de-Marne. Cette action s'inscrit dans le cadre du mouvement des 5 000 travailleurs sans papiers en lutte depuis le 12 octobre pour obtenir des papiers en règle.

Le choix d'être présents en permanence 24 heures sur 24 devant le centre des impôts a également pour but de dénoncer le racket dont sont victimes les sans-papiers qui paient des

impôts directs, paient la TVA, paient les cotisations aux caisses de Sécurité sociale ou de retraite. Comme le disent les sans-papiers de Vitry : « *Le gouvernement est parfaitement au courant de tout cela, il encaisse l'argent mais il ne nous donne aucun droit en retour.* »

Ce mouvement a reçu le soutien de nombreuses associations et organisations de Vitry, dont bien sûr le groupe Lutte Ouvrière de la ville. Ce soutien est d'autant plus nécessaire que ce mouvement se heurte jusqu'à présent à une fin de non-recevoir du préfet du Val-de-

Marne. Par ailleurs, deux grévistes ont été interpellés dans la ville, arrêtés, puis relâchés sous la pression de leurs camarades et des élus vitriots, mais sont désormais sous la menace d'arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière.

La détermination des travailleurs sans papiers ne faiblit cependant pas, le campement tient bon, et le 4 novembre plus de 200 d'entre eux manifestaient dans les rues de Vitry.

Correspondant LO



« Six heures pour les droits des enfants et des familles sans papiers »

À l'initiative du Réseau éducation sans frontières (RESF), dimanche 22 novembre 2009 de 13 heures à 19 heures au 104 rue d'Aubervilliers Paris 19^e, se tiendront six heures de spectacle, d'échanges et de débats.

Les participants pourront entendre des témoignages d'adolescents scolarisés et condamnés à l'expulsion à leur majorité, de familles réfugiées menacées de séparation, avec des interventions d'artistes, de

militants politiques, scientifiques, magistrats, responsables associatifs et syndicaux.

Il faut exiger que l'État français respecte dans ses lois et ses pratiques les droits des enfants et de leurs familles : interdiction

de la rétention et du démembrement des familles, droit de vivre dans le pays de leur choix.

Lutte Ouvrière s'associe à ce rassemblement.

L. B.

• Hortefeux

Chasse aux enfants... et aux électeurs

À l'occasion d'une rencontre avec des élus de la majorité UMP, Hortefeux a émis l'idée « *d'un couvre-feu ciblé s'appliquant aux délinquants de moins de 13 ans* ». S'appuyant sur des chiffres qui montrent une augmentation de la délinquance, il y va de sa recette.

En fait, son problème n'est pas la lutte contre la délin-

quance chez les jeunes et les très jeunes. Si tel était le cas, le ministre aurait dénoncé au sein de son gouvernement les suppressions de postes dans l'Éducation nationale ; il se serait prononcé pour l'ouverture de maisons de jeunes dans les quartiers et le recrutement d'animateurs et d'éducateurs dans toutes les cités. Mais cela

impliquerait que l'État y consacre des moyens humains et financiers, qu'il prenne le problème à bras le corps, ce qui n'est pas envisagé.

Non, mais il se trouve que le temps presse avant les élections régionales pour flatter les préjugés réactionnaires et anti-jeunes de l'électorat. Et si le gouvernement s'agit sur ce thème, c'est par pure

démagogie envers ceux qui pourraient être tentés de voter encore plus à droite que l'UMP.

De nombreuses voix se sont élevées à la fois pour dénoncer le caractère choquant de cette proposition et surtout pour souligner qu'elle est inapplicable. Juges, avocats, syndicats de policiers ont mis en évidence l'impossibilité de discerner,

parmi les jeunes qui sont dans la rue, ceux qui sont délinquants de ceux qui ne le sont pas. À moins de les arrêter tous et de trier ensuite.

Nous ne connaissons pas le QI du sieur Hortefeux, mais il y a tout lieu de penser qu'il est capable de comprendre ces choses-là tout seul.

Claire DESPLANTES

• Rapport de la Cimade sur les centres de rétention

Une politique du chiffre qui conduit à une dégradation

La Cimade vient de publier son rapport annuel sur les centres de rétention, lieux par où transitent les sans-papiers avant leur expulsion du territoire. En 2008, en métropole 32 284 personnes, dont 222 enfants, de 163 nationalités différentes y ont été enfermées, les durées allant de 24 heures à 32 jours.

L'association s'alarme surtout de la dégradation du « *climat général* » dans ces centres, du « *mépris de plus en plus grand des droits* » des étrangers en attente d'expulsion, allant de pair avec « *la politique du chiffre* ». Elle dénonce également le caractère « *de plus en plus carcéral* » de ces centres,

« *la banalisation de l'enfermement* » et les milliers de vies « *broyées* » par « *l'industrialisation de la rétention* ». Ces conditions plongent les personnes retenues dans une grande détresse et provoquent une augmentation des mutilations et des tentatives de suicide.

Pour illustrer ses propos,

l'association a dénoncé la construction d'une « *mégastructure ultra sécuritaire* » et « *totalement déshumanisée* » au Mesnil-Amelot, à proximité de l'aéroport de Roissy. Ce complexe de deux fois 120 places viendra s'ajouter au centre de 140 places déjà existant dans cette commune. Une concentration qui ne peut

conduire qu'à des tensions.

Pour plaire à leur électorat réactionnaire, Sarkozy et Besson sont non seulement prêts à organiser la chasse aux sans-papiers mais aussi à multiplier les lieux d'enfermement.

Roger MEYNIER

• États-généraux de l'outre-mer

Et tout ça pour rien !

Le 6 novembre a eu lieu à Paris une réunion du Comité interministériel de l'outre-mer, épilogue des États-généraux du même nom qui se sont déroulés de juillet à septembre. Au cours de cette réunion, Sarkozy a présenté 137 mesures, dont les plus concrètes sont, sans surprise, à destination du patronat.

S'il a fallu un long temps pour les énoncer, ce n'est évidemment pas à cause de la consistance de leur contenu, mais plutôt pour qu'elles soient rendues publiques à froid, hors de toute mobilisation populaire.

Le souci de Sarkozy n'étant évidemment pas de satisfaire les attentes de la population, rien d'étonnant à ce qu'il ait annoncé un nouveau soutien massif aux PME, en plus de ce que prévoit déjà la Lodéom (Loi pour le développement économique et la promotion de l'excellence pour l'outre-mer) votée au mois de juillet de cette année, et qui permettra d'ici peu aux capitalistes installés dans des « zones franches globales » d'être, entre autres, exonérés d'impôts, de taxe professionnelle, de taxe foncière, de cotisations sociales, dans une fourchette allant de 50 à 100 %.

• Tout pour les patrons

L'attention particulière portée aux hôteliers des Antilles, « affectés » par les conséquences du mouvement social du début de l'année, est en elle-même tout un symbole. Ils auront l'aide de l'État pour leurs dépenses de communication et de formation du personnel, et bénéficieront également d'un

moratoire pour leurs dettes sociales pendant un an, sans majoration, et même avec un abandon des créances pouvant aller jusqu'à 50 %. Toujours pour sauver le secteur du tourisme, les chèques vacances à destination des Antilles seront bonifiés d'environ 20 %.

Pour l'agriculture, Sarkozy a annoncé un soutien de 40 millions à ceux qui se regrouperaient dans des filières censées produire « pays ». Sachant que, dans les conseils d'administra-

tion de ces groupements, ce sont les gros producteurs qui font la pluie et le beau temps, on devine aisément dans quelles poches tombera l'argent. Voilà pour les capitalistes bien servis et qui affichent leur satisfaction.

• Rien pour la population

En revanche, en réponse aux préoccupations des travailleurs, des chômeurs, des jeunes, il n'y a rien. Aux inutiles Observatoires de prix et des revenus se substi-

tueront d'inutiles GIR (Groupements d'intervention régionaux) qui n'auront pas plus d'effet pour combattre les abus de position dominante des grands groupes ou pour lutter contre la cherté de la vie.

Quant aux préfets, qui voient au passage leurs pouvoirs augmenter, ils ne seront pas le moins du monde empêchés de « dégeler » les prix des carburants et du gaz, comme a promis de le faire celui de la Réunion.

Sarkozy prétend encore

vouloir lutter contre l'illettrisme. Mais comment entend-t-il réduire le nombre des illettrés, qui sont 120 000 à la Réunion, sans donner des moyens supplémentaires à l'Éducation nationale ? Il prétend aussi rattraper le retard dans la construction de logements sociaux en cédant des terrains de l'État à titre gratuit. Mais de quels terrains s'agit-il, à qui seront-ils cédés et avec quelles exigences ?

Le grand nombre de mesures annoncées peut donner l'illusion que, dans le lot, il y aura toujours, ici ou là, une mesure favorable aux travailleurs. Mais ce n'est qu'une illusion, les travailleurs n'auront rien, les capitalistes auront tout. Cela n'a pas empêché des politiciens, à droite et même à gauche, d'applaudir les annonces de Sarkozy, et le Parti Communiste Réunionnais d'y voir une reprise partielle de ses propres propositions.

Au final, cet arsenal de mesures ne fera que creuser l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Les millions, si ce n'est les milliards, distribués à fonds perdus aux capitalistes, seront autant de recettes perdues par l'État et les collectivités territoriales qui, pour compenser le manque à gagner, puiseront à coup sûr dans les poches des travailleurs.

La bombe de la crise sociale est loin d'être désamorcée. Et si le mépris affiché par Sarkozy envers la population laborieuse allume la mèche, ce ne sera que justice.

Émile GRONDIN

• Martinique

Prix de nouveau à la hausse

L'indice des prix à la consommation des ménages en Martinique, établi par l'Insee, a accusé une hausse de 0,6 % en septembre. Cette augmentation, maintenue sur douze mois, correspond à une hausse annuelle de l'ordre de 7 %, et chacun sait que l'Insee a plutôt tendance à minorer la réalité des hausses.

La ventilation par postes

révèle une augmentation moyenne de 3,7 % des produits frais, mais de 6,4 % pour les fruits et de 6,2 % pour les légumes. Quant à l'énergie, elle pointe à + 3,7 %, les loyers à + 1 % et les prix des véhicules à + 0,9.

Ces chiffres confirment qu'après le coup de frein consécutif à la grève générale de février, les hausses de prix ont

recommencé à grignoter le niveau de vie des classes populaires.

Quant à ceux qui contrôlent les activités d'import-export et les circuits de distribution de l'île, que les manifestants traitaient d'exploiteurs-voleurs, ils prouvent qu'ils n'ont jamais aussi bien mérité cette qualification.



En Guadeloupe, pendant la grève. Sarkozy et consorts espèrent que c'est bien du passé...

• Guadeloupe

Le LKP poursuit sa campagne de mobilisation

Après le discours de Sarkozy du vendredi 6 novembre sur l'outre-mer, un meeting du LKP s'est tenu le soir même devant la Mutualité de Pointe-à-Pitre, en présence de près de 800 personnes.

Ce meeting s'inscrit dans une campagne de meetings qui se poursuit avec succès depuis déjà plus d'un mois dans les différentes communes de l'île.

Les différents orateurs, représentant les syndicats et les organisations politiques du collectif, ont tous évidemment critiqué sans ménagement la politique de Sarkozy. Il ressort

de leurs propos « qu'il n'y a vraiment rien de nouveau sous le soleil », comme l'a déclaré Élie Domota. Plusieurs interventions ont noté que Sarkozy promettait « plus d'État, un État localisé, un État renforcé par des commissaires et des sous-préfets concentrés dans de nouvelles structures administratives ». Et ceci pour faire sans doute contre-poids au « plus d'autonomie » pour les départements d'outre-mer, avec des collectivités qui auraient so-disant plus de pouvoir.

Dans une déclaration le LKP précise : « Ni l'élévation de

Mme Penchard au rang de ministre, ni la capacité pour les élus locaux de représenter la France dans des négociations avec la Caraïbe, ni les nouveaux cadeaux fiscaux offerts aux patrons de l'hôtellerie, ni la nomination d'un commissaire au développement endogène ou commissaire à la cohésion sociale et à la jeunesse ne sont des décisions capables de déranger les positions abusives et dominantes des importateurs-distributeurs, et d'arrêter la pwofitasyon. Ainsi, aucune réponse n'est donnée aux revendications réclamant notamment :

- l'arrêt des prix exorbitants des produits et du carburant ;
 - un plan d'urgence pour l'emploi et la formation des jeunes ;
 - l'application entière de l'accord interprofessionnel régional sur les salaires - accord Jacques Bino ;
 - la résorption de l'emploi précaire ;
 - la protection des terres agricoles ;
 - la justice et la vérité sur l'empoisonnement à la chlordécone ;
 - l'éducation
- Le LKP appelle les travail-

leurs et le peuple de Guadeloupe à rester mobilisés et à participer massivement à tous les rendez-vous des prochains jours ».

Un rassemblement est prévu devant la préfecture de Basse-Terre où doit se réunir le « comité de suivi » des accords de fin de grève générale, en présence de la ministre Marie-Luce Penchard. Quant à la campagne de meetings, elle se poursuit toujours en présence de centaines de participants, jusqu'à un temps fort prévu le lundi 23 novembre devant la Mutualité de Pointe-à-Pitre.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Espagne

Renault : l'accord du chantage

En Espagne les industriels et les banquiers, aidés par le gouvernement socialiste de José Luis Zapatero, tentent de faire payer la crise aux couches populaires. L'aide massive aux banques, qui pèse lourdement sur les finances publiques, s'accompagne d'une politique gouvernementale visant à permettre aux industriels de maintenir leurs profits aux dépens du niveau de vie de la population. Il y a plusieurs mois on assistait à l'effondrement du secteur de la construction, jetant à la rue des centaines de milliers de travailleurs salariés du bâtiment et de la construction.

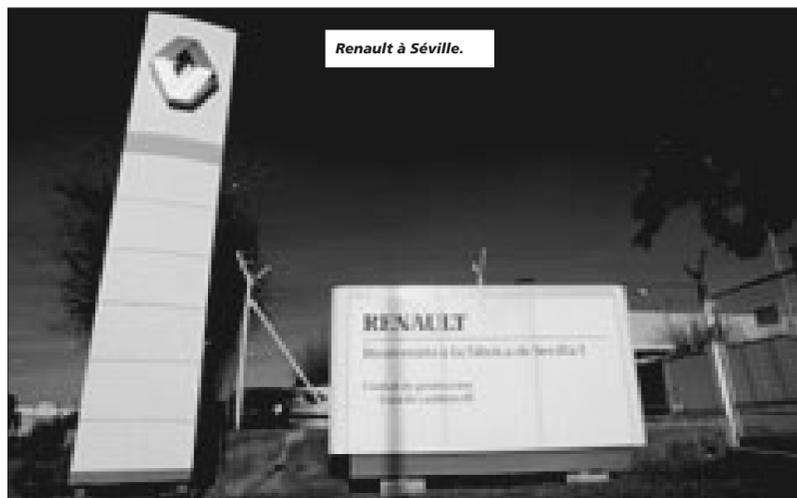
Au cours de l'année écoulée, l'accroissement du chômage a été dramatique : 4 123 300 sans-emploi en septembre 2009, contre 2 598 700 en septembre 2008. Et la baisse du niveau de vie de centaines de milliers de travailleurs a entraîné une baisse de la consommation et la fermeture de commerces et de petites entreprises.

Le gouvernement de Zapatero multiplie depuis des mois les interventions en direction du patronat du secteur automobile, qui emploie près de 350 000 personnes et qui joue un rôle clé dans la vie économique de diverses régions, comme par exemple Renault à Valladolid, Seat (filiale de Volkswagen) ou Nissan à Barcelone, Opel près de Saragosse ou encore Ford près de Valence. Pour satisfaire le patronat de ce secteur qui se plaignait de la baisse de ses ventes, le gouvernement a rapidement réagi en introduisant comme en France

une prime à la casse.

Mais aujourd'hui les dirigeants de ces sociétés, qui jouent sur la concurrence entre les travailleurs des différents pays pour accroître leurs profits, en veulent davantage. Ils réclament du gouvernement espagnol qu'il leur ouvre plus grand encore les caisses de l'État et les aide à imposer plus de sacrifices aux salariés. Restructurations, chômage technique, licenciements et menaces de fermeture d'entreprises prennent de l'ampleur.

Chez Renault, qui emploie près de 8 000 travailleurs dans ses usines de Palencia, Valladolid et Séville, la direction a mis en avant un « plan industriel » dans lequel elle demandait aux travailleurs une flexibilité accrue et un système de blocage des salaires à un taux inférieur à l'inflation pendant quatre ans. Dès le mois d'août dernier, le directeur de Renault Espagne annonçait que, puisque les syndicats n'accep-



taient pas les mesures proposées, la décision était prise de fermer l'usine de Valladolid pour transférer la production en Slovaquie ou dans un pays de l'Est où les salaires seraient moins élevés. Dans les jours suivants, la municipalité de Valladolid demandait aux syndicats de signer l'accord de la direction afin de sauver la ville.

Les syndicats expliquaient alors que, pour sauver l'usine et les emplois, ils acceptaient de s'asseoir autour de la table. Et début octobre un accord d'entreprise était signé par les syndicats majoritaires, les Commissions Ouvrières (CCOO) et l'UGT. Pour maintenir l'activité à Valladolid, Renault promettait vaguement de fabriquer un véhicule électrique en 2011.

Zapatero et son ministre de l'Économie Miguel Sebastian

s'empressaient alors d'annoncer dans les médias que la prime à la casse serait reconduite et que Renault Espagne était sauvé. Zapatero donnait ainsi sa caution et son appui aux mesures antiouvrières qu'étaient en train d'accepter parallèlement les dirigeants des principales centrales syndicales.

En réalité cet accord de sauvetage est un accord imposé par un chantage forçant les travailleurs à accepter, pour les quatre années à venir, une baisse de leur pouvoir d'achat, les hausses du coût de la vie n'étant plus compensées.

Ils devront accepter aussi les futurs EREs (« mesures de régulation d'emploi ») qui permettent entre autres au patron d'imposer des journées de chômage technique ainsi que des nouvelles mesures de mobilité inter-entreprises.

Ces exemples montrent comment le gouvernement socialiste de José Luis Zapatero mène sur le terrain économique et social une politique identique à celle des autres gouvernements européens, qu'ils soient de droite ou de gauche. Ils montrent aussi comment les dirigeants des grandes centrales syndicales, loin de proposer aux travailleurs des moyens de défendre leurs intérêts, choisissent d'encourager ces derniers à accepter les sacrifices que le patronat et le gouvernement leur imposent. Pour éviter un mal pire, prétendent-ils. C'est évidemment un faux calcul et ils ne sont pas assez naïfs pour ne pas le voir, car c'est précisément cette passivité qui encourage le patronat à exiger toujours davantage.

Michel DUMAS

• La nouvelle loi sur l'avortement

Un tant mieux pour les femmes

Dans un avenir proche, il est vraisemblable que le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse, approuvé par le Conseil des ministres, sera adopté par le Parlement espagnol.

Cette loi reconnaîtra le droit pour les femmes d'interrompre une grossesse non désirée dans les 14 premières semaines, sans avoir besoin de trouver un médecin justifiant cette décision par des raisons médicales. Elle donnera aussi aux jeunes femmes mineures le droit de prendre leur décision sans demander aux parents de les y autoriser et sans les en informer.

Jusqu'à présent, l'avortement est pratiqué en Espagne de façon légale à condition qu'il soit reconnu que la grossesse met en danger la santé physique ou psychique de la femme. Il est aussi autorisé bien sûr en cas de

malformation du fœtus.

La loi actuellement en vigueur date de 1985, dix ans après la fin de la dictature franquiste sous laquelle l'avortement était considéré comme un crime ; même le divorce était interdit et la publicité pour la contraception bannie. Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez s'était contenté d'une libéralisation à minima. Le fait que l'avortement restait un acte « punissable » sauf exceptions constituait une sérieuse concession aux réactionnaires, aux milieux les plus conservateurs, liés à l'ancien appareil d'État, à l'Église.

Il aura donc fallu près d'un quart de siècle encore pour qu'un autre gouvernement socialiste ose mettre l'Espagne au niveau des autres pays européens comme la France et l'Angleterre ou l'Allemagne, sans pour autant oser encore

faire de l'interruption volontaire de grossesse un acte médical non seulement gratuit dans les hôpitaux publics (il l'est déjà actuellement), mais aussi remboursé par la Sécurité sociale du pays, quel que soit l'établissement où il est pratiqué.

Bien sûr, le nouveau projet de loi du gouvernement Zapatero a soulevé une fois de plus un tollé. Le parti de droite, le Parti Populaire, le gratin de l'Église, les associations pour le « respect de la vie » avaient appelé à une manifestation qui, le 17 octobre, a fait descendre dans les rues de Madrid des dizaines et des dizaines de milliers de personnes (près d'un million prétendent les organisateurs). Aznar lui-même, ancien chef du gouvernement et ex-numéro un du Parti Populaire (le PP), était en tête de cette manifestation aux côtés des sommités de l'Église.

Mais cette démonstration, qui met en évidence l'existence dans le pays – y compris dans les classes populaires – d'une opinion conservatrice et réactionnaire, hostile au gouvernement parce qu'il a une étiquette socialiste, a peu de chances de faire reculer Zapatero.

Au moment où, sur le plan économique et social, le gouvernement de José Luis Zapatero défend les intérêts des capitalistes, des industriels et des banquiers aux dépens des classes populaires minées par les conséquences du chômage et de la baisse du pouvoir d'achat, Zapatero a tout intérêt à conforter son image d'homme de progrès, d'homme de gauche soutenant la cause des femmes. Cette réforme de la législation concernant l'IVG, comme celle datant de l'an dernier concernant la lutte contre les

Henriette MAUTHEY

• États-Unis

Quelle réforme pour le système de santé ?

Le journal *The Spark*, bimensuel trotskyste américain, analyse dans son numéro du 9 novembre les grandes lignes de la « réforme du système de santé » voulue par Obama comme la grande affaire de son mandat.

Le projet des Démocrates de « réformer » le système de santé fait son chemin lentement et avec difficulté à travers les arcanes du Congrès américain : une version a été adoptée par la commission de Finances du Sénat, une autre version a été adoptée par la commission de la Santé du Sénat, enfin une troisième version vient d'être adoptée de justesse par la Chambre des représentants.

Le système de santé américain a certainement besoin d'une réforme d'ampleur. Les États-Unis dépensent deux fois plus par personne que bien d'autres pays, tout en offrant beaucoup moins de soins médicaux. 47 millions de personnes sont laissées sans couverture médicale et 168 autres millions ont une couverture notablement insuffisante, ce qui signifie qu'en cas de maladie grave ou d'opération toutes leurs économies peuvent y passer. D'ailleurs beaucoup se retrouvent en faillite à cause de leurs frais médicaux, tout en ayant une assurance médicale !

En quoi consiste donc la réforme ? Les détails ne sont pas encore arrêtés puisqu'il n'y a même pas de projet unique prêt à

être adopté par les deux Assemblées. Mais les grandes lignes de la réforme, figurant dans les différents projets, ne changeront pas.

La disposition la plus importante est l'obligation faite à chacun d'avoir une assurance médicale. Soit on en a une fournie par son employeur qui la contracte lui-même auprès d'un assureur privé, soit il faut s'en acheter une, faute de quoi on est redevable d'une amende à payer chaque année. Dans le projet du Sénat, cette amende se monte à 1 500 dollars par an pour une famille.

On peut être dispensé de l'amende si on ne trouve pas de police d'assurance dont le prix soit inférieur à 8 ou 12 % de son salaire brut. Mais dans ce cas on n'a toujours pas de couverture maladie.

Si on réussit à trouver une police dont les primes soient parmi les moins élevées – autour de 3 000 à 4 000 dollars par an pour une famille –, il faut alors payer de grosses franchises et un pourcentage non négligeable des frais médicaux est laissé à la charge du malade. Enfin, ces assurances dites bon marché ne couvrent pas tous les risques.

Les projets de loi ne comportent rien qui puisse mettre un frein à l'envolée des prix des actes médicaux.

Ceux qui ont un revenu proche du seuil de pauvreté peuvent être pris en charge par Medicaid, l'assurance publique

pour les pauvres. Le seuil de pauvreté est de 11 000 dollars pour une personne seule (7 300 euros) et de 22 000 dollars pour une famille de quatre personnes. Mais le fait d'être assuré par Medicaid ne veut pas dire que l'on peut se faire soigner ! Cette « réforme » n'oblige aucun médecin, hôpital ou laboratoire à accueillir les personnes qui sont assurées par Medicaid. Aujourd'hui, moins d'un tiers des gynécologues obstétriciens acceptent de recevoir les patients assurés par Medicaid. Seulement environ un quart des dentistes les acceptent. Pour faire des économies, certains États ont éliminé des risques couverts par Medicaid les soins dentaires, les maladies oculaires, les lunettes, les troubles de l'ouïe et tout ce qui relève de la podologie. Le projet de loi de la Chambre des représentants autorise même les États à faire participer les bénéficiaires de Medicaid aux frais médicaux à hauteur de 20 % des factures !

Les personnes dont le revenu est inférieur à 400 % du seuil de pauvreté peuvent obtenir un crédit d'impôt pour payer leur assurance. Mais ce crédit d'impôt ne paye qu'une partie de la moins chère des primes, et il faut attendre l'année suivante pour que les impôts reversent la somme promise, à condition qu'on leur en ait fait la demande.

Les services du Budget du



Congrès estiment que la version vraisemblablement la plus proche du projet définitif laissera encore 25 millions de personnes sans aucune assurance.

Quant aux 168 millions de personnes dont l'assurance

médicale n'offre qu'une couverture médicale dérisoire, elles auront toujours la même assurance complètement inadéquate ! Rien dans les projets de loi ne concerne même cette question.

Jacques FONTENOY

Ultime recours pour sauver Mumia Abu-Jamal

Les organisateurs de la campagne de soutien au prisonnier Mumia Abu-Jamal demandent à tous ceux qui soutiennent sa cause d'adresser des messages de protestation au ministre de la Justice des États-Unis, Eric Holder.

Les défenseurs de ce militant noir américain emprisonné depuis 1982 s'inquiètent que la Cour suprême des États-Unis ait refusé de lui accorder un nouveau procès en refusant de prendre en compte les préjugés raciaux qui ont présidé au choix des jurés lors de son procès de 1982, ce qui est contraire à une jurisprudence US.

De ce fait, il n'existerait plus aucune procédure possible d'appel pour Mumia Abu-Jamal. Cela constitue du même coup une violation des droits garantis par la Constitution des États-Unis et le droit international.

Les défenseurs de Mumia demandent donc que se mette en place, aussi vite que possible, une commission d'investigation des droits civiques avec l'objectif d'examiner tous les vices de procédure et les nombreux faits entachés de racisme qui ont marqué le procès de 1982, sans parler des nombreux recours, systématiquement déboutés depuis.

Les défenseurs du militant noir relèvent que le même ministre de la Justice a su abandonner toutes les charges contre un sénateur américain, Ted Stevens, accusé de corruption. Dans l'affaire du sénateur, des « preuves susceptibles de le disculper » ainsi qu'un témoin à décharge n'avaient pas été pris en compte.

Mumia Abu-Jamal a été condamné pour le meurtre d'un policier. Les témoignages, les éléments de preuve qui ont pu être collectés pour lui et contredisant

le jugement ont toujours été déboutés. Le jugement a été entaché de préjugés raciaux de la part du juge Sabo comme des policiers de Philadelphie. Ceux-ci ont la réputation de forger les preuves qui peuvent leur manquer quand ils veulent faire tomber quelqu'un. Quant au juge, une greffière du procès l'avait entendu déclarer : « Je vais les [les policiers - NDR] aider à faire griller ce nègre. »

Depuis vingt-sept ans, Mumia Abu-Jamal pourrit en prison, pour un crime qu'il n'a pas commis. Et l'épée de Damoclès de la peine de mort ou de la rétention à perpétuité continue de planer sur lui. En France, où la peine de mort n'existe pas, il aurait pu même bénéficier d'une remise en liberté après vingt ans de réclusion.

Depuis le début, cette affaire est entachée de doutes qui auraient dû bénéficier à l'accusé.

Mais on a assisté à tout le contraire, c'est-à-dire la mise à l'écart de tout ce qui aurait pu le disculper.

C'est ce que les avocats de Mumia veulent tenter de faire

valoir auprès du ministre américain de la Justice. Souhaitons que ce recours soit entendu.

Liberté pour Mumia Abu-Jamal !

Quatre brochures de l'Union Communiste (trotskyste)

- La grève Renault d'avril-mai 1947 par Pierre Bois, réédition avec préface de René Hardy et notice biographique sur l'auteur - 3 euros.
- Toyota, grève d'avril 2009 - 2 euros.
- Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme. Textes des interventions d'Arlette Laguiller et Nathalie Arthaud dans les meetings de Lutte Ouvrière (1^{er} trimestre 2009). CLT n° 115 - 2 euros.
- La grève générale aux Antilles. Publication de Combat Ouvrier - 3 euros.

Les frais de port sont de 1 euro pour la commande d'une brochure, 2 euros pour deux ou trois brochures. Envoi franco de port pour les quatre brochures.

• Gripp Grenoble

Il bouleverse notre vie, qu'il paye !

Gripp, entreprise de la banlieue grenobloise, fabrique des pièces de robinetterie. Elle s'appelait à l'origine Grenoble sanitaire et a été rachetée en 1998 par ATS, puis en 2006 par Watts, dont elle est désormais l'un des cinq ateliers. Watts emploie 425 salariés permanents et de nombreux intérimaires, répartis sur quatre sites de production : Chartres, Seyssins (Isère), Fressenneville et Hautvillers (Somme), et un site de logistique à Sorgues (Vaucluse).



Les actionnaires ont décidé de fermer les ateliers de Chartres, Seyssins et Fressenneville entre juin 2010 et janvier 2011 et de regrouper toute la production à Hautvillers, en supprimant 52 emplois en CDI.

L'atelier de Seyssins est spécialisé dans la fabrication des pièces les plus complexes sur machines à commande numérique. Il rassemblait jusqu'à présent 38 ouvriers en CDI (dont 12 femmes) et 13 ouvriers intérimaires. Les missions des intérimaires prennent fin. Quant aux travailleurs en CDI, il leur est proposé un reclassement à Hautvillers, sans tenir compte de l'emploi de leur conjoint pour beaucoup, de leur soutien aux parents vieillissants pour d'autres, de la vie des

enfants, sans parler de l'attache à un logement. De plus, les salaires à Hautvillers sont plus bas qu'ici.

Un seul ouvrier, originaire du nord de la France s'est dit intéressé. 36 ouvriers sont en grève depuis une semaine, dont une bonne partie sur place.

Dès le premier jour, ils sont allés à la rencontre de la population, à l'entrée des magasins. Jeudi 5, ils sont descendus à Sorgues, où se tenait le Comité central d'entreprise. Leur présence a déclenché une grève de solidarité d'une journée de leurs collègues de Sorgues. Ils ont reçu la visite d'un militant syndical de Caterpillar, venu établir le contact car les ouvriers de Caterpillar auront encore à se défendre avant longtemps. Enfin, ils vont prendre

contact avec les ouvrières de Pepper-Moncler, entreprise de prêt-à-porter de la banlieue voisine, victimes elles aussi d'un regroupement d'ateliers, afin d'envisager des actions communes, « des actions qui ne gênent pas les autres travailleurs », précisent-ils.

Les hommes et les femmes de Gripp sont fiers d'être si unis, heureux d'avoir reçu l'aide active de leurs collègues de Sorgues, contents de l'accueil de la population et des visites de certains voisins, confortés par leur contact avec le militant de Caterpillar.

Ils sont décidés à « faire payer le plus cher possible » leur licenciement. Pour cela, ils ont quelques atouts : à Seyssins, la production est arrêtée. Le patron essaye d'assurer à Hautvillers la production de Seyssins, mais ce n'est pas si simple. En effet, l'investissement en machines à commande numérique est en cours depuis peu à Hautvillers. Cet équipement y est donc insuffisant et là-bas, peu de collègues sont habitués à leur maniement. Si bien que la production y est très insuffisante. Le patron en est donc réduit à acheter des pièces équivalentes à un industriel italien afin de satisfaire autant que possible les commandes. De plus, le patron dit qu'il veut attirer à Hautvillers des ouvriers de Seyssins pour faire fonctionner rapidement davantage de machines à commande numérique.

« Il a de l'argent, beaucoup d'argent, il a besoin de nous, il bouleverse notre vie, qu'il paye ! » disent les travailleurs de Gripp, « il en va de notre dignité ».

Correspondant L O

• AXA – Montauban

Les employés s'invitent au siège

Mardi 10 novembre 2009, une délégation de grévistes d'AXA Montauban a fait le voyage en car jusqu'à Nanterre, en banlieue parisienne, où se tenait la réunion du Comité central d'entreprise. Ils sont venus redire à la direction, qui veut fermer le site de Montauban et transférer les salariés dans un nouvel immeuble à Balma (proche de Toulouse), que ce transfert, ils n'en veulent pas et qu'ils revendiquent le maintien du site, des activités et l'apport d'activités nouvelles.

Un comité d'accueil les attendait : les applaudissements, les drapeaux, le café et

les gâteaux après sept heures de car, ça a du bon ! Leur arrivée n'est pas passée inaperçue, c'était l'événement sur ce site récent de Nanterre Préfecture ; la presse était là et la direction ne devait pas être très rassurée, faisant escorter les collègues qui voulaient aller aux toilettes par un vigile à l'aller et au retour ! Elle qui depuis des semaines fait la sourde oreille a dû recevoir une bonne dizaine de grévistes de Montauban qui lui ont dit en face qu'ils refusent l'allongement du temps de transport de 90 km par jour, les coûts supplémentaires et la désorganisation de leur vie que ce projet

engendre. Il y en a assez que tous les choix soient faits en fonction des intérêts des actionnaires !

À son retour, la délégation a informé ceux qui attendaient à l'extérieur en discutant de la situation, que la direction campait sur ses positions. Mais les employés de Montauban ne renoncent pas et sont décidés à maintenir la pression sur cette direction qui n'est préoccupée que par ses profits. Cette fois, ils ont obligé la direction à les entendre. Ils vont maintenant discuter tous ensemble de la suite à donner à leur action.

Correspondant L O

• Contre les suppressions de postes dans l'éducation

Tous en grève le 24 novembre

Le SNUipp et la FSU, les deux principaux syndicats d'enseignants, ainsi que la CGT Éducation et Sud Éducation appellent à une journée de grève le mardi 24 novembre dans les écoles, collèges, lycées, universités, contre les milliers de suppressions de postes envisagés.

Dans son projet de budget 2010, le gouvernement maintient en effet son choix de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. De ce fait plus de 10 000 postes devraient ainsi être supprimés dans l'Éducation nationale, ce qui s'ajoute aux 30 000 déjà supprimés durant les deux dernières années.

Ces milliers de suppressions de postes entraînent une dégradation des conditions de travail des enseignants, mais aussi, une dégradation des conditions d'enseignement pour la jeunesse, en particulier celle des milieux populaires qui n'a souvent que l'école pour acquérir une certaine culture.

Les classes sont surchargées, les enseignantes en congés maternité ou celles et ceux qui sont en congés maladie, même de longue

durée, ne sont pas remplacés faute de personnel. Cela signifie que, par exemple au lycée, des élèves peuvent ne pas avoir cours dans une matière essentielle pour leur examen pendant un mois,



deux mois, voire plus. De nombreuses heures de cours, en particulier dans des matières optionnelles, des secondes langues par exemple, sont supprimées. Il est prévu également à terme de supprimer les postes d'enseignants spécialisés dans l'aide aux élèves en difficulté.

Tout cela évidemment dans le but de faire des économies afin de continuer à pouvoir aider ces pauvres capitalistes !

Aline RETESSE

Des directeurs d'école refusent le fichier Base élève

Depuis cinq ans, l'Éducation nationale tente d'instaurer un système informatique appelé Base élève. Il permettra de collecter des informations personnelles sur chaque enfant : origine géographique, familiale, scolaire ou médicale, etc. L'an dernier des directeurs ont choisi de ne pas renseigner Base élève, considérant qu'il s'agissait d'une sorte de fichage. Aujourd'hui certains d'entre eux ont été mutés d'office, destitués de leur poste de directeur et replacés dans leurs fonctions d'instituteurs.

En Isère, il reste six directeurs qui continuent de s'opposer. Ces dernières semaines, l'inspection académique a choisi une nouvelle technique de pression : elle nomme un remplaçant pendant une semaine pour « libérer » les directeurs de leur classe, afin qu'ils n'aient pas le

prétexte de trop de travail pour ne pas remplir Base élève.

Mais ces directeurs ont décidé de continuer à ne pas effectuer cette tâche et de poursuivre leur travail habituel avec leurs élèves. La sanction prévue est le retrait de salaire correspondant à cinq jours de présence du remplaçant. En fait, le remplaçant assistant à la leçon est payé normalement alors que l'enseignant, lui, travaille « gratuitement »... pendant cinq jours !

En général, les parents d'élèves soutiennent les directeurs dans ce refus et, dans certaines écoles, ils étaient présents lundi matin 19 octobre pour manifester leur accord avec cette désobéissance. Ils n'acceptent pas, eux non plus, l'éventualité du fichage d'enfants dès trois ans !

Correspondant L O

• RATP – Région parisienne

Grève sur les RER A et B

Lundi 9 novembre, les deux lignes du Réseau express régional (RER) ont été paralysées par une grève. Ces deux réseaux transportent près de deux millions de voyageurs chaque jour.

Le RER A traverse la région parisienne d'est en ouest, et le RER B la traverse, lui, du nord au sud. Créées à la fin des années 1970, ces deux lignes sont exploitées d'un côté par la RATP et de l'autre par la SNCF, chaque entreprise ayant sa propre réglementation interne, une pratique différente et même un voltage différent pour alimenter les trains.

Lundi 9 novembre, devait être mise en place sur le RER B ce que l'on appelle l'interopérabilité. Jusqu'à présent, les conducteurs RATP, qui travaillent sur la partie sud de la ligne, laissent leurs trains à Gare-du-Nord à un conducteur SNCF, puis ils repartaient de Gare-du-Nord vers le sud avec un train amené par un conducteur SNCF. Maintenant, les conducteurs RATP et SNCF pourront travailler indifféremment sur la partie SNCF ou RATP. Pour cela, ils ont dû apprendre les deux réglementations ferroviaires, qui doivent être appliquées avec une extrême attention, de manière à ce que la sécurité des usagers soit assurée. De

même, les conducteurs RATP ont dû par exemple passer des visites médicales pour recevoir l'habilitation SNCF. C'est d'ailleurs là un des sujets d'inquiétude pour les conducteurs, car que se passera-t-il si l'un d'eux est habilité RATP mais pas SNCF ?

D'autre part, cette réorganisation a entraîné la suppression de seize conducteurs RATP sur les 350 environ roulant sur la ligne B. Les trois syndicats CGT, Sud et FO, qui ont déposé des préavis de grève illimitée, demandent que, lors des manœuvres de retournement en bout de ligne, les conducteurs aient plus de temps, ce qui signifie des effectifs supplémentaires. De même, ils veulent que les primes proposées par la direction (20 points de prime, dont 10 déjà intégrés), soient incluses dans le salaire, car sinon elles ne comptent pas pour la retraite. La valeur du point est actuellement à 5,98 euros. À tout cela la direction ne semble pas pressée de répondre et renvoie à des discussions... en 2010. En fait, elle voudrait subordonner l'intégration de ces primes à des dérogations concernant le temps de travail des conducteurs et à des fins de service plus tardives.

Lundi 9 novembre, réunis en assemblée générale à

Massy-Palaiseau, les conducteurs ont voté à l'unanimité la poursuite de la grève, confirmée le lendemain dans une assemblée d'une centaine de grévistes. À ce jour, malgré ce que dit la direction, la grève ne faiblit pas.

Sur la ligne A, le préavis de grève avait été déposé par l'ensemble des syndicats pour la seule journée du lundi 9 novembre. Là aussi, la grève a été massivement suivie. L'affluence de plus en plus importante sur cette ligne fait que les conditions de travail se dégradent. Les conducteurs réclament, comme sur le RER B, plus de temps en bout de ligne et une revalorisation immédiate de primes de sujétions diverses, équivalant à 30 points salaire, soit près de 180 euros.

Ces grèves occasionnent bien sûr une gêne importante pour la population de la région parisienne. Mais la responsabilité en incombe entièrement à la direction. Alors qu'elle annonce plus de 106 millions d'euros de bénéfice pour le premier semestre 2009, soit 16 % de plus, il serait normal qu'elle réponde favorablement aux revendications.

Correspondant LO

• SNCF - Gare du Nord – Paris

Grève des agents de conduite de la banlieue

Le 9 novembre 2009, les agents de conduite du dépôt banlieue de la gare du Nord, qui compte 261 agents, se sont mis en grève. Ils refusent de voir leurs conditions de travail se dégrader, les nouveaux roulements ne faisant qu'aggraver les choses.

Ils refusent de travailler sans même avoir le temps de souffler entre deux trains. Ils exigent que leurs journées de travail ne soient pas rallongées, ce qui à terme nécessite des embauches.

Le 9 novembre, la grève a été un succès. Le lendemain, il y avait toujours 60 % de grévistes. La grève a été reconduite jusqu'à jeudi 12 novembre.

Quatre syndicats avaient déposé un préavis de grève, la CGT, la CFDT où se retrouvent ceux qui étaient avant à la FGAAC, FO et Sud-Rail. Mais avant la grève la CGT et la CFDT ont décidé de ne plus appeler, la direction s'engageant paraît-il à étudier les problèmes. Ils ont d'ailleurs tenté de convaincre les grévistes qu'il y avait des avancées. Un respon-

sable CGT s'est même écrié, pendant que les grévistes finalisaient les revendications sur lesquelles il n'était pas question de

transiger : « Ça ne pourra pas se faire, sinon c'est le directeur qui perd sa place ! » « Eh bien, qu'il parte », lui a-t-on rétorqué. Le fait que deux syndicats se désengagent, sans même avoir demandé l'avis des agents de

conduite, n'a pas entamé leur détermination. Ceux-ci se sont d'ailleurs organisés pour qu'il y ait une permanence jusqu'à l'assemblée de jeudi, afin de répondre à tous les problèmes.

De son côté, la direction a essayé de faire appel à une équipe d'agents de conduite, la grande réserve, qui peut intervenir dans les gares de Paris Nord, Paris Montparnasse et Paris Saint-Lazare. Mais elle est tombée sur un os, ces agents refusant de faire les trains de Paris Nord.

Par la grève, certains ont commencé à tenir tête à la direction, et cela, c'est réconfortant.

Correspondant LO



• Sanofi Aventis

Les yeux de l'amour

La presse a publié cette photo attendrissante : le patron de Sanofi Aventis, Viehbacher, signant à l'Élysée le contrat de

vente du vaccin de la grippe A, sous les yeux énamourés de Sarkozy et d'une brochette de ministres, Bachelot, Lagarde, etc.

Quand on aime, on ne compte pas : que l'épidémie se déclenche ou pas, les actionnaires encaissent.



AP-Jacques Boiron

• Avenance – Aluminium Dunkerque

Machination contre les employés du restaurant

Le 7 octobre, la gérante Avenance du restaurant d'entreprise d'Aluminium Dunkerque de Loon-Plage (Nord) découvre un trou de 1 170 euros dans la caisse, pourtant gardée dans un coffre-fort. Avec l'accord du directeur de la sécurité d'Avenance, elle porte plainte au commissariat. La police enquête alors dans les locaux du restaurant, prend les empreintes digitales des employées et les interroge.

Le 26 octobre, presque trois semaines plus tard, coup de tonnerre : le directeur de la sécurité se rend au commissariat en compagnie de la

gérante et y déclare que, présent dans les locaux du restaurant, c'est lui qui a pris l'argent et l'a restitué une semaine plus tard... sous prétexte de donner une « bonne leçon » au personnel sur les précautions à prendre. Mais pendant tout ce temps, le personnel interrogé par la police a vécu dans l'angoisse, la suspicion et le stress.

Le personnel d'Avenance, épaulé par le syndicat CGT d'Aluminium Dunkerque, n'a pas accepté cette machination. Il l'a dénoncée à la presse et a déposé plainte contre le directeur de la sécurité.

Correspondant LO

• Toray – Saint-Maurice-de-Beynost (Ain)

En grève pour les salaires



Barbecue des grévistes.

Depuis le 26 octobre, les ouvriers de l'usine Toray, spécialisée dans les films plastiques, débrayent quotidiennement pour s'opposer à un nouveau blocage de leurs salaires. Ils réclament une augmentation générale de 50 euros pour tous.

Vendredi 6 novembre, ils étaient près d'une centaine à participer au barbecue des grévistes devant l'usine. Au bout de dix jours, la grève commence à montrer des effets, des commandes sont annulées et deux ateliers manquent de matière première.

Ne voyant venir, pour la deuxième année consécutive, aucune augmentation annuelle, les ouvriers travaillant en 5x8 ont décidé des débrayages quotidiens d'une heure et demie dans

chaque équipe. Au fil des jours, ils ont découvert que non seulement la direction allait reconduire une deuxième fois le blocage des salaires, mais qu'elle avait en plus des projets d'augmentation de la charge de travail et de la productivité.

Comme tous les patrons, ceux de Toray veulent profiter au maximum de la crise pour imposer de nouveaux sacrifices. La direction a d'ailleurs envoyé une lettre personnelle à chaque salarié, juste avant la grève, pour réclamer encore plus d'efforts et dire en substance : « Soyez déjà contents d'avoir du travail ».

Pourtant ce groupe japonais, qui emploie 35 000 salariés dans le monde, n'est pas sur la paille. Il a trouvé 70 millions d'euros pour construire et démarrer un

nouvel atelier flambant neuf de films alimentaires à Saint-Maurice. Lors du lancement de ce projet, la direction avait déjà fait un chantage éhonté, menaçant d'aller construire l'atelier en Tchéquie si les salariés de l'usine n'acceptaient pas de céder leurs droits acquis : jours de RTT, jour d'ancienneté, complément maladie, convention collective d'entreprise...

Cette fois encore, le chantage ne passe pas auprès des travailleurs à la production. Les menaces et les efforts des cadres pour rabâcher aux grévistes qu'ils mettent en péril l'avenir de l'usine n'ont pas l'effet escompté. Ce discours alarmiste entretient pourtant un climat de crainte parmi les employés à la journée, en particulier dans les

bureaux, qui n'ont pas encore rejoint la grève.

En revendiquant 50 euros pour tous, les grévistes disent clairement qu'ils se battent pour l'ensemble du personnel, car ce sont tous les travailleurs de l'usine qui connaissent des difficultés pour boucler leurs fins de mois et qui voient leurs conditions de travail se dégrader à cause du sous-effectif.

Entraîner toute l'usine donnerait plus de chances de faire céder une direction qui préfère actuellement perdre des dizaines de milliers d'euros par jour plutôt que de céder aux grévistes. C'est dans ce sens qu'il faut aller.

Correspondant LO

• Famar – Orléans

Restructuration pour augmenter les profits

Famar, façonnier de l'industrie pharmaceutique, qui possédait déjà une usine à Orléans, a racheté en juillet dernier au géant Johnson & Johnson l'usine McNeil d'Orléans-La Source. Dans ce secteur qui ne connaît pas la crise, les groupes pharmaceutiques n'hésitent pas à jeter des milliards sur la table pour se racheter les uns les autres, avec pour seul objectif une rentabilité toujours plus grande obtenue par le licenciement d'une partie des travailleurs et par une exploitation accrue de ceux qui restent.

À l'usine de La Source

À l'usine de La Source, les effectifs ne cessent de diminuer au même rythme nos conditions de travail se dégradent. Les premiers à en faire les frais ont été les intérimaires, qui travaillent dans l'usine pour certains depuis des années. Et maintenant des dizaines et des dizaines d'autres licenciements sont prévus d'ici la fin de l'année.

Comme exemple de réorganisation, à la Fabrication, la direction a voulu mettre en place des « pesées en campagne ». Derrière cette appella-

tion champêtre, il s'agit en fait de multiplier le nombre de pesées par travailleur, avec des charges pouvant atteindre jusqu'à six fois ce qu'elles étaient précédemment, soit plusieurs tonnes soulevées chaque jour dans de mauvaises conditions.

La réaction ne s'est pas fait attendre : nous avons refusé collectivement cette dégradation, et nous sommes bien décidés à réagir encore, si la direction s'entête à vouloir toujours accroître la productivité sur notre dos.

À l'usine d'Orléans

À l'usine Famar d'Orléans, la production a augmenté de 50 % l'année passée, et il est prévu qu'elle augmente d'autant d'ici 2013 pour les deux usines d'Orléans et de La Source. Dans le même temps, les effectifs seraient réduits du quart, avec plus de 170 licenciements prévus.

Pourtant, en un an, les cadences n'ont cessé d'augmenter. Les accidents aussi. Et ces derniers mois les pressions et les sanctions se multiplient, pouvant aller jusqu'au licenciement, comme si la direction anticipait sur les licenciements qu'elle a prévus.

Avec la fermeture de l'usine d'Orléans et le regroupement des deux sites à La Source, prévu d'ici quatre ans, la direction parle d'« harmoniser » les conditions de travail et les salaires des deux usines : « On est

pour le mélange des cultures », ont fait savoir les directeurs.

Comme les salaires d'Orléans sont de 20 à 30 % inférieurs à ceux de La Source, harmoniser veut dire aligner les salaires au moins sur les plus élevés. Ceux de La Source, pour leur part, préféreront peut-être les horaires un peu moins pénibles de leurs camarades d'Orléans. Dans les deux cas, il s'agirait de garder les conditions les plus avantageuses pour nous. Mais ce n'est pas cette harmonisation-là qu'envisage la direction, qui va au contraire chercher à niveler tout le monde par le bas. Beaucoup sont conscients qu'il faudra se mobiliser par la grève pour défendre les horaires actuels, et la prime de préjudice obtenue par nos camarades de La Source lors du rachat va à coup sûr faire partie aussi de nos revendications.

Correspondant LO

• Carrefour – Clair (banlieue de Perpignan)

Définitivement condamné pour non-paiement au smic

Depuis plusieurs années des dizaines de travailleurs de Carrefour Clair sont aux prises avec leur patron pour obtenir le paiement des salaires au smic. La bataille juridique a été initiée par le syndicat CGT.

Pour atteindre le smic, les patrons de la plupart des enseignes de la grande distribution (dont Carrefour est le N° 1 en Europe) incluaient le temps de pause, donnant lieu à une indemnité conventionnelle, dans le travail effectif, pour pouvoir dire qu'ils appliquaient le smic. Cette arnaque concerne des centaines d'employés du commerce dans le département des Pyrénées-Orientales, des dizaines de milliers au niveau national. Pour Carrefour par exemple, concernant la période de juillet 2004 à septembre 2008, ce sont 1 300 à 1 800 euros par employé qui sont dus aux salariés qui remplissent les rayons.

Vingt-sept employés de Carrefour Clair ont donc gagné au total plus de 30 000 euros de rattrapage des salaires. Le mois de novembre sera payé plus que double pour certains.

Le fait que Carrefour ait abandonné les procédures fait que les jugements deviennent définitifs et les condamnations irréversibles. En agissant ainsi le patron de Carrefour évite un jugement de la Cour de cassation qui aurait fait jurisprudence pour tous les employés de Carrefour, et au-delà.

À Carrefour Clair, 25 autres dossiers sont aux Prud'hommes et d'autres sont en préparation. Il y a aussi des employés Carrefour Canet et de Carrefour Market Saint-Estève, toujours dans les Pyrénées-Orientales, qui ont aussi engagé des procédures.

Au niveau national, des dizaines de milliers de salariés du commerce sont concernés par cette bataille juridique. Cela ne sera pas suffisant pour obtenir une véritable augmentation de salaire, mais il s'agit tout de même d'un point marqué contre le patronat.

Correspondant LO

• Chaffoteaux – Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)

Bilan de la lutte contre les licenciements

Après plus de quatre mois et demi de lutte contre 206 licenciements, l'occupation de l'usine a pris fin le jeudi 5 novembre. Les travailleurs ont accepté, par 154 voix contre 22, le « plan social » de la direction.

Celui-ci prévoit des mesures de congés de reclassement pour tout le personnel payés à 90 % du salaire net. Cela va de 9 à 12 mois pour les plus jeunes, accompagnés de mesures de formation. Pour les plus âgés, les congés de reclassement sont portés de 4 à 22 mois. Au-delà de ces 22 mois, un complément de salaire sera versé, pour atteindre un revenu équivalent à 90 % du salaire antérieur jusqu'à la date de prise en charge de la préretraite amiante. Certains salariés percevront ce revenu jusqu'à fin 2014. Quatre-vingt-un salariés trouvent avec cette mesure de préretraite maison une solution qui les dispense de chercher un emploi.

La mutuelle et la prévoyance sont acquises pour 26 mois minimum pour les plus jeunes et jusqu'à fin 2014 pour les plus âgés.

Une prime de 25 000 euros pour tous est acquise pour toutes les catégories professionnelles, indépendamment de l'âge ou de la qualification. Cette prime s'ajoutera aux indemnités légales de licenciement. La moitié de cette prime sera versée fin décembre et nous sommes dispensés d'activité

jusqu'au licenciement, prévu entre le 15 et le 20 décembre prochains. Le salaire est maintenu jusqu'à la fin de l'année.

La direction a concédé ces mesures en échange de la libération du site et du recouvrement du stock de produits finis dès le 9 novembre.

La lutte contre les 206 licenciements aura duré 141 jours, ponctuée par des assemblées générales quotidiennes où se discutaient toutes les actions à entreprendre. Durant près de cinq mois, nous avons occupé l'usine et gardé le stock de chauffe-eau et de chaudières, en nous relayant, y compris pendant les vacances d'été. Pendant vingt semaines, l'usine a été sous notre contrôle et nous avons manifesté notre opposition à ce plan préparé de longue date.

C'est le 18 juin dernier que la direction avait annoncé son intention d'arrêter la fabrication, de transférer les lignes d'assemblage vers ses usines d'Italie et de Chine, et de licencier tout le personnel de production, soit 206 travailleurs, ne gardant qu'une petite unité de recherche avec 41 salariés.

On ne peut pas parler de victoire, car nous n'avons pas



réussi à faire revenir le groupe Merloni-Ariston sur son projet de fermeture de l'usine de Ploufragan ; ce qui, dans le contexte actuel de démolition du monde du travail, semblait hors de portée à beaucoup. Mais chacun d'entre nous est fier de la lutte menée, fier d'avoir réussi à arracher plusieurs revendications qui devraient nous permettre de voir venir. Certes, nous nous étions fixé comme objectif d'obtenir 100 000 euros de prime pour tous et de faire payer les patrons le plus cher possible. L'objectif n'est que partiellement atteint. Mais les compensations obtenues sont loin d'être négligeables, compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles

nous nous sommes battus.

Ces derniers jours, la direction avait eu recours à un huis-clos et se préparait à faire un référé en justice pour obtenir le déblocage, y compris par la force, du site de Ploufragan. Elle déclarait par ailleurs que ces propositions seraient les dernières et qu'en cas de refus, les discussions avec les délégués reprendraient à zéro. Ce chantage a pesé dans la décision finale et surtout, la lassitude aidant, personne ne voyait comment faire pour obtenir plus.

Lors de la dernière assemblée générale du 6 novembre, suivie par plus de 150 d'entre nous, nous avons tiré le bilan de ce mouvement

qui, par sa durée, est le plus long de l'histoire de Chaffoteaux, pourtant ponctuée de nombreuses luttes. Plusieurs camarades ont témoigné de ce qu'ils ont appris durant ces longues semaines, et en quoi cela pourra servir pour l'avenir, dans d'autres entreprises ou ailleurs. Chacun était bien sûr amer de devoir quitter l'usine. Mais, comme la procédure n'est pas terminée, une nouvelle assemblée générale se tiendra le 20 novembre et nous avons déjà pris date le 18 décembre pour une grande fête de la lutte des travailleurs de Chaffoteaux. Les liens qui nous ont unis ne sont pas près d'être rompus.

Correspondant LO

• Vallée du Gier (Loire)

Un front commun contre Siemens et ThyssenKrupp

Les deux principaux sites industriels de la vallée du Gier, située entre Saint-Etienne et la vallée du Rhône, sont menacés de fermeture. Près de 800 emplois directs sont concernés, et autant chez les intérimaires et les sous-traitants.

À Saint-Chamond, le bureau d'étude et le siège social de Siemens VAIMT, spécialisé dans l'étude et la construction de matériel pour la sidérurgie, devraient être fermés en 2010 et 274 emplois devraient disparaître, l'activité devant être réalisée en Chine, en Allemagne et en Autriche. L'autre site de la Loire, à Savigneux, serait aussi touché mais provisoirement conservé.

À L'Horme, c'est l'entreprise d'usinage de gros vilebrequins Mavilor qui est menacée de fermeture par le groupe ThyssenKrupp. La totalité du personnel,

soit 373 travailleurs, devrait perdre son emploi en juin 2010. Le travail serait alors fait au Brésil et en Allemagne pour, évidemment, « réduire les coûts ».

L'idée d'une manifestation commune des deux entreprises menacées avait été lancée par la municipalité de gauche de Saint-Chamond. Elle a eu lieu le mardi 3 novembre. Un rendez-vous avait été donné devant le site de Siemens, où se sont retrouvés les salariés (principalement des techniciens et des ingénieurs), rejoints par une délégation du site de Savigneux et des habitants venus les soutenir. La manifestation a parcouru les rues de la ville, au milieu d'un lourd silence, grossissant de nouveaux manifestants.

Du côté de Mavilor, le cortège, principalement composé d'ouvriers de production, est parti de l'usine de L'Horme et a traversé la petite ville, où les

commerçants avaient baissé leur rideau en signe de solidarité.

Les deux cortèges, auxquels s'étaient joints des travailleurs d'autres entreprises elles aussi en lutte, se sont rejoints sur un grand rond-point qui marque la limite des deux villes. Des deux manifestations et du rassemblement final se dégageait une

impression d'abattement plutôt que de révolte face aux attaques subies dans une région déjà très touchée par le chômage.

Ce rassemblement des travailleurs de deux entreprises appartenant à de grands groupes a tout de même montré que, au-delà de leurs statuts – ingénieurs et techniciens à Siemens

et ouvriers à Mavilor ThyssenKrupp –, les problèmes étaient les mêmes. Et tous sont arrivés à la même conclusion : il faudra d'autres actions, encore plus fortes, pour ébranler les prétentions des patrons et faire entendre les droits des travailleurs en col blanc ou en col bleu.

Correspondant LO

• Amiante

Menaces sur les préretraites

Vendredi 6 novembre, plusieurs centaines de travailleurs de la métallurgie et des ports et docks ont manifesté à Paris à l'appel de la CGT contre la réduction projetée par le ministère du Travail de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (Acaata).

Cette disposition permet aux travailleurs qui ont été employés par des entreprises d'un certain nombre de branches d'industrie de pouvoir partir en préretraite sur la base de 65 % du salaire brut moyen des douze derniers mois d'activité. Or le gouvernement veut, par décret, exclure de ce

calcul les congés payés, les RTT et un certain nombre de primes versées au moment du départ. Cela entraînerait une diminution de l'allocation que perçoivent des travailleurs ayant été exposés par le patronat à l'amiante et souvent malades.

Serge VIARD

• La Poste

Vers une privatisation qui ne veut pas dire son nom

Le projet de loi de transformation de La Poste en société anonyme a été voté par les sénateurs de la majorité le 9 novembre, avant d'être transmis à l'Assemblée.

« Le capital de La Poste sera intégralement détenu par l'État et par des personnes de droit public », a tenté de rassurer, une fois de plus, le ministre de l'Industrie Christian Estrosi. Il a évoqué un amendement soutenu par le gouvernement qui, prétend-il, rend La Poste « imprivatisable », rien de moins.

Or chacun sait, et on en a fait maintes fois l'expérience, qu'une loi peut être changée, surtout quand il s'agit de se plier à la volonté de la finance, comme en témoigne l'exemple récent de Gaz de France. Sarkozy, alors qu'il était ministre de l'Économie du gouvernement Raffarin en 2004, n'avait pas été avare de promesses : « EDF-GDF ne sera pas privatisé, ni aujourd'hui ni demain, pour une raison simple : le gouvernement de la France veut que l'État conserve la majorité du capital de cette grande entreprise », avait-il déclaré à l'Assemblée nationale. « Électricité de France et Gaz de France sont transformés en sociétés dont l'État détient plus de 70 % du capital », précise la

loi du 9 août 2004, dont un décret d'application, trois mois plus tard a transformé Gaz de France en société anonyme. Mais le 7 décembre 2006, la loi reformulée change les règles : « Électricité de France et Gaz de France sont des sociétés anonymes. L'État détient plus de 70 % du capital d'Électricité de France et plus du tiers du capital de Gaz de France ». Feu vert était ainsi donné à la fusion entre Gaz de France et Suez, intervenue le 3 septembre 2007.

La participation de l'État dans Gaz de France est devenue minoritaire, de même que pour France Télécom, dont la privatisation, baptisée hypocritement « ouverture du capital », avait débuté à l'initiative du gouvernement socialiste de Jospin.

En ce qui concerne La Poste, les seules garanties que le gouvernement accorde ne sont destinées ni aux salariés ni aux usagers, mais au capital financier. Il propose de lui découper l'entreprise en tranches pour qu'il puisse s'emparer des secteurs les plus rentables. La Banque postale, détachée des activités du courrier, est à l'image de ce que prépare ce gouvernement.

Jean SANDAY

• Hôpital Saint-Antoine – Paris 12^e

Un regroupement qui ne se fait pas sans douleur

À l'hôpital Saint-Antoine (Paris 12^e) comme dans tous les hôpitaux de l'AP-HP, la direction commence à préparer le regroupement de son établissement avec ceux de Tenon, Trousseau et Rothschild. Lors du déplacement d'un service d'un hôpital vers un autre, des lits sont supprimés, du personnel disparaît (700 postes sur Paris cette année).

Ainsi, Saint-Antoine gardera le service d'hématologie auquel se joindra dans le courant 2010 l'Hématologie de l'Hôtel-Dieu. Mais avant cela, la direction a cherché, depuis deux ans déjà, à bouleverser le rythme du service. Celui-ci fonctionne en trois équipes (matin, après-midi et nuit) et l'intention de la direction était de le faire tourner avec

deux équipes : la « grande équipe », qui regrouperait le matin et l'après-midi, et l'équipe de nuit. Au passage cela permettrait de ne pas remplacer les départs enregistrés depuis deux ans et de ne pas embaucher sur les postes demeurés vacants. Mais le personnel mobilisé depuis septembre en a décidé autrement et a opposé, pour novembre, son propre roulement en trois équipes à celui des cadres prévu pour deux équipes, faisant même remarquer au directeur que leur planning était plus économique en demandes de remplacement que celui des cadres ! Devant leur détermination, la direction a fini par reculer sur ce passage en « grande équipe ».

Autre secteur visé à Saint-Antoine : la Maternité, pourtant refaite à neuf récemment. Celle-ci devrait être déménagée vers

Trousseau, déjà surchargé, et Tenon dont les locaux sont encore en désamiantage ! Le service procède à 2 400 accouchements par an et regroupe un service de réanimation néonatale, des urgences gynécologiques, un centre d'IVG ; il accueille également le Planning familial du 12^e arrondissement. Là aussi le personnel et les patientes se sont mobilisés : une pétition a été massivement signée, une grève du personnel a eu lieu lundi 9 novembre, avec journée portes ouvertes. Pour l'instant, la direction reste floue sur le devenir de la Maternité et renvoie à la direction générale de l'AP-HP. Des actions sont prévues par le service et par des associations de quartier pour maintenir la pression, afin d'obtenir enfin des réponses à leurs questions.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique Maison-Blanche - Paris 19^e

La mobilisation commence à payer

Cela fait maintenant plus d'un mois et demi que le personnel de Rémy-de-Gourmont, une des structures du groupe Maison-Blanche, débraye quotidiennement. C'est le manque de personnel qui a déclenché le mouvement : mutations, départs en retraite, arrêts maladie non remplacés, cela a pour conséquences une surcharge de travail et une dégradation des soins apportés aux patients.

Il faut dire qu'au nom des

économies, et comme pour les hôpitaux généraux, la psychiatrie est touchée par les fermetures de lits. À Rémy-de-Gourmont, pour « régler » le problème de sous-effectif, la direction a fermé tout un service, la Thérapie Brève. Face à cette provocation, le personnel est resté mobilisé, si bien que mardi 27 octobre, lors d'une réunion avec les représentants du personnel, la direction a promis l'embauche de cinq infirmier(e)s sur les huit revendi-

qués. Cette embauche devrait se faire en décembre, lors de l'arrivée sur le marché du travail des nouveaux diplômés. La direction a aussi promis en début de semaine la réouverture de la Thérapie Brève pour le 1^{er} janvier.

Ce ne sont pour l'instant que des promesses, encore insuffisantes, à mettre à l'actif de la mobilisation et, d'ici la fin de l'année, il faudra rester vigilant pour qu'elles soient tenues.

Correspondant LO

• EDF/GDF Toulouse

Un recul de la direction

Au printemps dernier, les gaziers et électriciens de la région toulousaine ont mené une lutte contre le projet d'externalisation de certains secteurs d'EDF/GDF, dont la maintenance et le dépannage. Ce mouvement a duré plusieurs semaines en avril et mai, avec des jours de grève, des manifestations, des blocages du site. Il a abouti au report du projet d'externalisation et à des embauches : 129 créations de postes pour Midi-Pyrénées, dont 76 embauches.

Suite à ce mouvement, la direction a eu la main lourde et a voulu faire payer cher le fait d'avoir été bousculée et d'avoir dû reculer. Au total, plus de 52 salariés ont été sanctionnés. Pour un certain nombre d'entre eux, il s'agit d'un avertissement ou d'un blâme. D'autres ont eu une mise à pied de cinq jours, et certains ont été licenciés. La direction locale avait l'intention au début de licencier six agents :

quatre licenciements ont été effectifs (trois agents ERDF, un agent GRDF), un agent a été rétrogradé et, pour le sixième, son sort n'est toujours pas réglé et il risque toujours le licenciement.

Durant tout l'été et au cours des mois de septembre et octobre, les conseils de discipline se sont succédé. Lors de ces conseils, de nombreux débrayages et rassemblements

de soutien ont été organisés sur le site d'EDF/GDF.

Le 22 octobre, à l'initiative de la CGT, les salariés ont engagé une action reconductible jusqu'au retrait des sanctions, avec comme priorité l'annulation des quatre licenciements. Des piquets de grève ont ainsi été mis en place devant la direction ERDF à Toulouse Basso-Cambo, et devant le siège de la direction de GRDF. Ces piquets sont tenus par des salariés en grève. Il s'agit d'une grève tournante qui concerne plusieurs départements de la région. Les agents d'un département en grève, une journée ou plus, se retrouvent au piquet. Le lendemain, d'autres travailleurs prennent le relais. Dans le

même temps, des actions de coupures d'électricité dites « sauvages » ont aussi été menées.

Après plusieurs jours à ce rythme, la direction centrale du groupe EDF a engagé une démarche visant à « trouver des solutions ». Cela s'est traduit par la réintégration de deux des agents licenciés. Ils seront réintégrés dans d'autres centres EDF de la région. Quand au troisième agent licencié d'ERDF, il aura sa paye maintenue jusqu'à sa retraite, dans 18 mois.

Le quatrième licencié est un agent de GRDF vis-à-vis duquel la direction maintient toujours sa décision. Le piquet de grève s'est donc concentré depuis le

mercredi 4 novembre au siège de la direction de GRDF. Il s'agit toujours d'une grève tournante. Les grévistes occupent jour et nuit un local depuis le 4 novembre. Ils demandent l'annulation du licenciement de leur collègue gazier.

Au cours de la semaine, des actions de coupures de gaz ont aussi été menées.

Même s'ils ont obtenu un premier recul, les salariés sont déterminés à aller jusqu'au bout pour faire céder leurs directions. Une nouvelle journée d'action de tous les travailleurs est prévue le jeudi 12 novembre à Toulouse.

Correspondant LO

• UTI – Clairoix, près de Compiègne (Oise)

Plus de huit mois de lutte

Les travailleurs de l'entreprise UTI étaient en lutte contre leur licenciement depuis plus de huit mois. Ils viennent de remporter une petite victoire contre cette multinationale... et ce alors qu'ils n'étaient que 31 salariés sur ce site.

Ils travaillaient en effet sur le site de Continental, à Clairoix dans l'Oise, à la gestion du stock de pneus, travail sous-traité par la multinationale du pneumatique. Comme pour les autres salariés travaillant pour des sous-traitants de Continental, la fermeture de l'usine a signifié la perte de leur travail.

Mais les travailleurs d'UTI ont décidé de ne pas se laisser licencier sans rien dire. Après

avoir participé à toutes les manifestations aux côtés des travailleurs de Continental, depuis le mois de juin, ils ont continué à être présents devant l'usine, gênant la sortie des milliers de pneus encore

stockés, et même la sortie des machines que Continental souhaitait peut-être commencer à démonter.

Durant des mois, ils ont été en fait sans nouvelles de leur patron, qui espérait ainsi pou-

voir les licencier sans rien. C'est une pratique malheureusement courante dans les toutes petites entreprises. Mais UTI n'en est pas une : c'est une multinationale qui emploie 22 000 salariés dans le monde et fait des bénéfices, 309 millions de dollars pour l'année 2008. Comme les autres patrons, les actionnaires d'UTI n'ont pas à souffrir de la crise.

La détermination des travailleurs a finalement été payante. Certes les travailleurs n'ont pas empêché le patron de les licencier, mais ils ont obtenu une prime extra-légale de plusieurs milliers d'euros, et le maintien des salaires jusqu'au 31 janvier 2010.

Correspondant LO



• Continental Sarreguemines (Moselle)

Attaque sur l'emploi

L'usine Continental de Sarreguemines en Lorraine, avec ses 1 300 salariés, est la dernière usine en France de fabrication de pneumatiques de Continental. Elle fait partie du groupe qui a décidé la fermeture de son autre usine, celle de Clairoix, avec la lutte que l'on sait.

La direction a annoncé un plan brutal de réduction des coûts : renvoi de 90 intérimaires, suppression d'une des équipes de fin de semaine VSD, remise en cause des pauses dans le temps de travail. Le tout accompagnant l'annonce d'une réduction de près de 20 % de l'allocation de fabrication de pneus pour l'année 2010. Et cela en dépit des engagements solennels, à propos de la

garantie de l'emploi, faits par la direction internationale du groupe aux salariés de Sarreguemines au moment de l'annonce de la fermeture de l'usine de Clairoix et du licenciement de ses 1 120 salariés.

Le 29 octobre, dans un communiqué, la direction internationale annonçait une perte d'un milliard d'euros, due uniquement à des modifications de bilan. Le groupe, fort de 150 000 salariés, précisait que la fabrication des pneumatiques était, elle, bénéficiaire. Une bonne santé globale qui amenait l'annonce d'une augmentation de capital et le soutien des banques. Mais la direction a tenu à mettre immédiatement les points sur les i, en déclarant que sa politique allait se poursuivre avec de nouvelles réduc-

tions d'effectifs et fermetures de sites. Le jour même le cours de l'action augmentait de 2,5 %.

Mais si les plans patronaux sont affichés, il y a peut-être encore loin de la coupe aux lèvres. Il aura suffi que l'ensemble des organisations syndicales, refusant le plan de la direction, appellent à une journée de grève le vendredi 13 novembre pour obtenir des garanties sur l'avenir, pour qu'au plus haut niveau la direction internationale du groupe réagisse. Cette dernière a très vite annoncé la venue à Sarreguemines, dès le 13 novembre, d'un de ses représentants, celui-là même qui avait été délégué pour conduire la négociation avec les représentants des travailleurs en lutte de Clairoix et être le signataire des accords de

fin de conflit. À sa demande, les organisations syndicales ont suspendu leur appel, pour voir ce qui sortira de cette rencontre.

En tous les cas, la seule chose de certaine c'est que, pour garantir leur salaire, leurs conditions de travail et leur avenir, les travailleurs de Sarreguemines savent qu'ils ne pourront compter que sur leur mobilisation. Mais cela, la lutte de leurs camarades de Clairoix les en a largement convaincus. D'ailleurs le sentiment de solidarité face à leurs patrons communs était bien celui des 500 travailleurs de Clairoix rassemblés lundi 9 novembre devant l'usine, qui avaient pris connaissance des attaques programmées contre leurs camarades de Sarreguemines.

Correspondant LO

• Cartonnerie Allard – Compiègne (Oise)

Contre les sanctions

À l'usine de Compiègne de la cartonnerie Allard, qui compte près de 140 salariés sur les 500 de cette PME, l'ensemble des travailleurs a débrayé durant une heure le mercredi 4 novembre dans les deux équipes : un coup de semonce contre la multiplication des menaces de sanctions par la direction durant ces derniers mois.

Allard fournit toutes sortes

de cartons d'emballage pour les entreprises environnantes, comme Colgate, usine qui se trouve juste à côté. Les salariés travaillent en équipe, en 2x8, et doivent embaucher à 5 heures le matin. Le travail est dur physiquement, beaucoup de postes demandent de manipuler de gros paquets de cartons. Des travailleurs, même jeunes, se retrouvent ainsi avec de graves tendinites. Certains se retrou-

vent dans l'impossibilité de continuer à travailler à certains postes. Et un d'entre eux s'est retrouvé ainsi licencié dernièrement : il n'y avait soi-disant pas de poste adapté pour ce travailleur qui ne pouvait plus rien porter.

Comme dans toutes les usines, il faut aller vite. Mais quand survient une erreur dans une commande, la direction n'hésite pas à convoquer les tra-

vailleurs et à les menacer de sanctions. C'est arrivé à plusieurs reprises depuis la rentrée de septembre.

C'est pour arrêter cela que les travailleurs ont débrayé, sentant bien qu'il s'agit pour la direction de serrer la vis et de faire pression pour en demander toujours plus.

Correspondant LO

• Salaires des ouvriers agricoles

De plus en plus bas ?

S'adressant le 27 octobre à l'ensemble du monde agricole, Sarlozy avait affirmé que les producteurs de fruits et légumes étaient pénalisés par le « coût du travail », c'est-à-dire par les salaires : « Nous produisons des tomates, pour le coût du travail, à 12 euros de l'heure. Le problème, c'est que nos voisins les produisent à 7 euros de l'heure, voire à 6. » En conséquence il annonçait l'exonération totale des cotisations patronales concernant les travailleurs saisonniers et demandait au ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, « d'analyser l'organisation de la main-d'œuvre salariée étrangère chez nos partenaires européens, pour me proposer avant la fin de l'année des mesures visant à accroître la compétitivité des nos entreprises agricoles. »

Cette annonce, en période de forte contestation paysanne, visait avant tout à se concilier le patronat agricole en faisant porter aux salariés, et d'abord aux salariés étrangers, la responsabilité de la crise agricole. Mais elle semble suivie d'effet dès maintenant. Ainsi, le conseiller agricole de l'Elysée aurait suggéré aux producteurs français de légumes « de faire venir des intérimaires polonais aux conditions du pays d'origine. »

Voilà qui pourrait plaire aux consommateurs, en faisant semblant de s'attaquer aux prix élevés des fruits et légumes, mais en s'en prenant aux salaires agricoles et non aux profits de l'agro-business et de la grande distribution. Quant à la touche xénophobe, puisque ce sont des ouvriers étrangers qui sont visés, elle s'intégrerait parfaitement à la démagogie nauséabonde actuelle sur « l'identité nationale ».

Vincent GELAS

● **Le 9 novembre... 1918**

La vraie révolution allemande éclatait



Manifestation à Berlin, le 9 novembre 1918.

« L'Allemagne a célébré sa révolution », écrit L'Express le 10 novembre 2009 ; « une révolution miraculeuse », renchérit Schräube, le ministre conservateur allemand des Finances ; cela devient même « la première révolution réussie en Allemagne », selon un ancien rédacteur du Monde. Mais si le 9 novembre est l'anniversaire d'une vraie révolution, il ne s'agit pas de la chute du Mur. Il s'agit de la Révolution de Novembre qui commença avant la fin de la Première Guerre mondiale et au cours de laquelle, le 9 novembre 1918, à l'annonce de l'abdication de l'empereur Guillaume II, la République des Conseils fut proclamée à Berlin par Karl Liebknecht.

Toute l'année 1918, les grèves s'étaient succédé dans les usines du Reich, pour le ravitaillement, contre la répression politique, pour une paix sans annexions. Des mutineries se produisirent à Kiel, une des bases de la marine de guerre, tant contre l'inutilité des sacrifices consentis pendant quatre ans que contre la morgue féroce des officiers. Des comités de grève s'organisèrent, des Conseils d'ouvriers et de soldats de la Kriegsmarine se formèrent, à l'exemple de ceux des ouvriers et soldats russes.

Novembre 1918 : armistice et effondrement du Reich

En novembre, devant la révolution qui se répandait comme une traînée de poudre, la bourgeoisie allemande et l'état-major furent contraints de renvoyer Guillaume et de faire appel, le 9 novembre, à un dirigeant social-démocrate, Friedrich Ebert, pour tenter de sauver le Reich de la tempête ouvrière. Puis, le 11 novembre, l'état-major, face aux armées alliées, dut accepter un armistice.

Ce sont donc les révolutions déclenchées par les ouvriers et les soldats, en Russie d'abord, en Allemagne ensuite, qui après avoir renversé les monarchies en place contraignirent les dirigeants des pays belligérants à

mettre fin à ce premier massacre presque planétaire.

Mais la proclamation de la république et la prise en main des rênes du pays par un gouvernement intentionnellement baptisé « Conseil des commissaires du peuple », mais qui était dirigé par un social-démocrate qui avait pendant quatre ans et demi soutenu la politique de Guillaume II, n'empêchèrent pas la vague révolutionnaire de continuer à enfler.

Dans l'urgence de la situation, devant la confusion sciemment entretenue par les dirigeants sociaux-démocrates, les militants socialistes révolutionnaires du Groupe Spartakus, autour de Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg, décidèrent de planter clairement le drapeau de la classe ouvrière. Le KPD, le Parti Communiste d'Allemagne, vit le jour aux dernières heures de l'année 1918.

Janvier 1919 : l'ordre bourgeois règne à Berlin

Ce parti, l'alliance étroite de la bourgeoisie, de l'état-major et des sociaux-démocrates à la Ebert allait tout faire pour le décapiter avant qu'il ne parvienne à gagner la confiance des masses ouvrières. C'est le gouvernement social-démocrate qui engagea l'épreuve de force début janvier 1919 contre le prolétariat berlinois, en limogeant le préfet de police de la

ville, un socialiste indépendant, Eichhorn, considéré comme un allié des ouvriers. Les ouvriers berlinois se mobilisèrent, enchaînant grèves et manifestations. Sans tarder, le 11 janvier, les corps francs dirigés par Noske, le ministre social-démocrate des Armées, entrèrent dans Berlin et s'y livrèrent, pendant une « semaine sanglante », à un véritable massacre d'ouvriers et de militants. « L'ordre règne à Berlin », écrivait avec rage Rosa Luxemburg, peu avant son arrestation et son assassinat, le 15 janvier 1919, par les troupes à la solde du gouvernement, le jour où était également assassiné son camarade, Karl Liebknecht, au grand soulagement de tout ce que l'Europe comptait de réactionnaires.

Les deux dirigeants révolutionnaires éliminés, la vague révolutionnaire ne s'apaisa pas pour autant. Plusieurs mois durant, dans d'autres grèves, d'autres combats, des travail-

leurs révolutionnaires affrontèrent la répression et les corps francs. Pendant plusieurs années encore, jusqu'en 1923, des épisodes révolutionnaires exprimèrent en Allemagne l'existence de forces sociales prêtes à changer le monde, le regard tourné vers la classe ouvrière russe, mais en vain.

Ces graves défaites du mouvement ouvrier allemand, qui laissèrent la Russie des Soviets isolée, influença lourdement l'évolution du mouvement communiste.

De ce fait, la voie était ouverte à une autre défaite, d'une portée incalculable pour les peuples du monde, lorsque sur les ruines de la République de Weimar, la bourgeoisie allemande installa Hitler au pouvoir en janvier 1933.

Ceux qui avaient applaudi au massacre de tant de révolutionnaires allemands allaient avoir affaire à la peste brune nazie.

Viviane LAFONT

Au sommaire de Lutte de Classe n° 122 (octobre 2009)

- France

Économie en crise et grandes manœuvres électorales

- Antilles

Huit mois après, où en sont les effets de la grève générale

- Ile de la Réunion

Sept mois plus tard

- Haïti

La situation des travailleurs

- Côte d'Ivoire

Plus que la date de la présidentielle, c'est la réunification de l'armée qui est importante pour les possédants

- Afghanistan

Une guerre sanglante pour défendre un régime en faillite

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,56 euro



● Fusillés pour l'exemple de Verdun

Le militarisme imbécile n'est pas mort

« Crie, après ma mort, contre la justice militaire », écrivait à sa femme, le 11 juin 1916, le sous-lieutenant Henri Herduin, fusillé pour l'exemple à Fleury-devant-Douaumont près de Verdun en compagnie du sous-lieutenant Pierre Millant.

Les deux officiers avaient été accusés d'avoir abandonné le front sans ordre – en fait, leur compagnie avait été décimée et ils s'étaient repliés pour ne pas être faits prisonniers. Mais l'armée avait ainsi coutume de rejeter sur la troupe l'échec de ses offensives imbéciles et surtout meurtrières. Les deux militaires avaient d'ailleurs été réhabilités, en 1921 par le ministre de la Guerre et officiellement par la justice en 1926.

Quatre-vingt-trois ans plus tard, une stèle commémorant leur mémoire vient d'être inaugurée le 4 novembre dernier à Fleury. Ce que n'a pas supporté le très réactionnaire maire de droite de Verdun, Arsène Lux, qui tonne dans le *Républicain lorrain* : « Les champs de bataille doivent demeurer éternellement des lieux sacrés, propriété morale de ceux qui ont consenti tous les sacrifices pour la sauvegarde du pays. » Répondant au journaliste qui lui demande s'il n'exagère pas en affirmant que ce genre d'hommage affecte le moral de l'armée engagée en Afghanistan, le maire de Verdun a répondu : « Chaque fois qu'on s'en prend à la hiérarchie, cela alimente l'anti-militarisme primaire. »

Il a donc écrit une lettre incendiaire au secrétaire d'État aux Anciens combattants qui devait venir inaugurer la stèle le 4 novembre à Verdun. Du coup, l'inauguration s'est faite sans le secrétaire d'État, qui s'est décomposé.

Ces deux soldats, dont certains voudraient oublier la mémoire, font partie des 2 500 poilus condamnés à mort pendant la Première Guerre mondiale. Plus de 600 d'entre eux ont été fusillés « pour l'exemple ». Chiffre auquel il faudrait ajouter les nombreuses exécutions sommaires de soldats, jamais comptabilisées.

Assassin en temps de guerre, le militarisme le plus crétin est toujours bien vivace.

Étienne HOURDIN